

**RAPPORT
SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2022**



Pour la 12^{ème} année consécutive la Ville présente en cette fin d'année son rapport sur la situation en matière de Développement durable et les projets de la Ville sur ce sujet stratégique.

Ce Rapport est l'occasion de rappeler les nombreuses actions en matière de Développement durable de la Municipalité et des partenaires privilégiés que sont notamment les associations locales avec la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire, la cohésion sociale et l'épanouissement de tous. La Ville y contribue afin de respecter les engagements internationaux de la France, notamment l'Accord de Paris qui vise à limiter le réchauffement climatique à 2°C par rapport au niveau préindustriel (avant 1850). Cela implique de diviser nos émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 pour atteindre la neutralité carbone, soit un équilibre entre les émissions et les puits de carbone naturels en 2050 (sol, eau et végétation), en émettant 2 tonnes de CO₂ par an et par personne (contre 10 tonnes en 2022 pour un Français). Afin de répondre à ces objectifs ambitieux, la Ville d'Issy-les-Moulineaux a adopté un budget climat à l'unanimité du conseil municipal depuis février 2021. Celui-ci fixe un plafond d'émission de gaz à effet de serre annuel et un plan d'action ambitieux regroupant l'ensemble des acteurs locaux.

Notre Ville a su faire preuve de réactivité face aux bouleversements parfois brutaux engendrés par l'actualité : guerre en Ukraine, vagues de chaleur, augmentation des prix de l'énergie. Elle poursuivra ses efforts en 2023, dans un contexte économique contraint, dans tous les domaines.

Voici quelques chiffres-clés afin d'illustrer l'engagement collectif :

- 13 000 m² d'espaces verts supplémentaires grâce à la livraison de Cœur de Ville
- 800 arbres plantés durant l'hiver 2021/2022 et 2200 prévus pour l'hiver 2022-2023
- 1 nouveau site de jardin partagé et 2 autres en cours d'aménagement
- 100 familles inscrites à la 2^{ème} édition du Défi Zéro Carbone
- 10 ateliers gratuits de réparation de vélos
- 3 nouvelles stations Vélib aménagées
- 4 nouveaux sites de compostage de quartier
- 17 collectes publiques de déchets d'équipements électriques et électroniques
- 100 % de scooters électriques dans la flotte de la Ville
- 3 nouvelles écoles construites ou réhabilitées et 1,4 millions d'euros de travaux réalisés dans les autres

L'année 2022 aura également été marquée par l'obtention de plusieurs distinctions relatives à cette action collective audacieuse : Trophée d'or de la meilleure transformation durable, prix Territoria de bronze, prix Territoriaux catégorie développement durable, marque nationale Accueil Vélo (pour Issy Tourisme International) et label Ville amie des animaux 1 patte.

INTRODUCTION



1. LUTTER

Contre le changement climatique et économiser l'énergie

p 7



2. PRÉSERVER

Les ressources naturelles et le cadre de vie

p 18



3. FAVORISER

Les modes de consommation et de production responsables

p 28



4. PERMETTRE

L'épanouissement de chacun

p 38



5. RENFORCER

La cohésion sociale et territoriale

p 49



6. ANNEXE

Budget Climat

p 63

INTRODUCTION

Présentation : Issy-les-Moulineaux est une ville du sud des Hauts-de-Seine, d'une superficie de 425 hectares, qui compte officiellement depuis le 1^{er} janvier 2022 68 685 habitants.

Issy-les-Moulineaux fait partie de l'Etablissement Public Territorial de Grand Paris Seine Ouest, un des douze territoires de la Métropole du Grand Paris (T3). Depuis le 1^{er} janvier 2018 la Métropole est dotée de ses quatre compétences obligatoires, la politique locale de l'habitat, l'aménagement de l'espace métropolitain, le développement et l'aménagement économique, social et culturel, et enfin la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie.

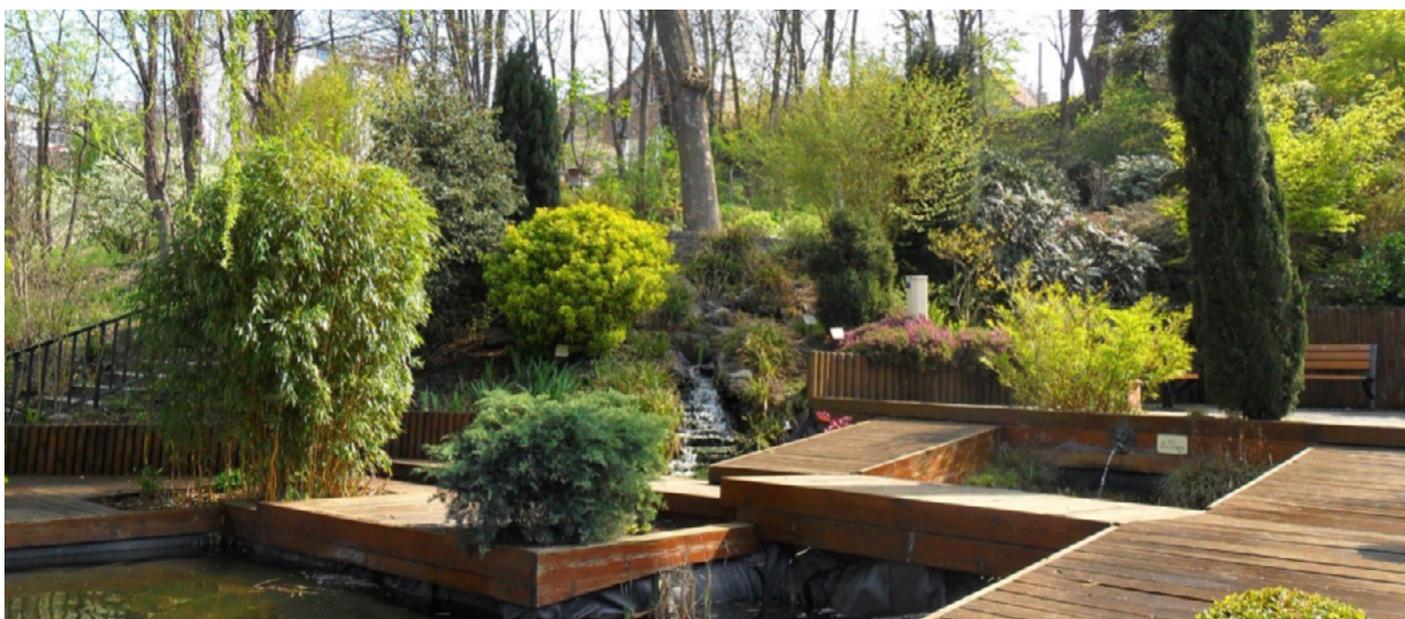
Le Territoire Grand Paris Seine Ouest (GPSO) détient un certain nombre de compétences qu'il exerce pour le compte de la Ville, notamment en matière d'assainissement, d'environnement et de propreté. Le Bureau de GPSO est une instance qui réunit les maires des 8 communes membres et qui prépare les délibérations qui font l'objet d'un vote lors de la tenue des conseils du territoire.

La Ville est composée de quatre conseils de quartier qui réunissent des élus, des habitants (élus par leurs pairs) et des représentants d'associations locales et de commerçants ; ces conseils de quartier, dotés d'un budget participatif, ont un rôle consultatif, notamment en matière d'aménagement, et sont aussi forces de proposition.

Fin 2015, le Conseil Économique, Social, Environnemental Local (CESEL) a été créé. Cette autre instance de démocratie participative a pour mission, par ses études et ses avis, d'éclairer la Municipalité sur les différents projets de nature économique, sociale et environnementale d'intérêt municipal. Il est constitué d'une pluralité d'acteurs de la société civile (professions libérales, commerçants, universitaires, cadres et employés...) regroupés en trois sections dont une sur l'environnement.

Il existe d'autres instances de démocratie participative sur la Ville. Le Conseil Communal des Aînés mène de nombreux travaux au sein de différentes commissions, dont une commission Environnement. Les jeunes isséens sont représentés par le Conseil Communal des Jeunes (11-17 ans) et par le Conseil Local de la Jeunesse (18-25 ans). La Ville travaille parallèlement avec les associations qui agissent sur son territoire, notamment l'Association de Liaison d'Issy-les-Moulineaux (ALIM) en charge de la Maison des Associations et les associations de commerçants.

En 2022, Issy-les-Moulineaux est arrivée en tête du classement établi par le journal Le Figaro des villes où il fait bon vivre dans le département des Hauts de Seine (sécurité, environnement, pollution, transports, commerces, loisirs, santé...).



Issy-les-Moulineaux est
située dans le périmètre
de la Zone à Faibles
Emissions de la Métropole
du Grand Paris

Issy-les-Moulineaux et le développement durable

Issy-les-Moulineaux n'a pas attendu le sommet de la Terre à Rio en 1992 ni le Grenelle de l'Environnement de 2007 pour agir en vue de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants et c'est dès 1991 que la commune s'est engagée en approuvant alors un Plan Municipal d'Environnement. Issy-les-Moulineaux a ainsi été parmi les premières villes d'Ile-de-France à élaborer un tel document. En 1995, par délibération du Conseil Municipal, la Ville adhère à la Charte Européenne d'Aalborg des villes durables, s'engageant ainsi à mettre en œuvre un Agenda 21 local. En s'appuyant sur les études et la concertation engagée pour l'élaboration du PLU, le premier programme Agenda 21 local a été mis en œuvre en 2003. Suivront en 2006 la création d'un Atelier d'Urbanisme et de Développement Durable, lieu de concertation et d'information de la population, ou en 2009 la mise en œuvre de la charte de qualité environnementale ISSEO, intégrée au PLU depuis 2015, qui engageait les promoteurs et aménageurs à réaliser des constructions respectueuses de l'environnement et peu consommatrices d'énergie.

Ces actions vaudront plusieurs prix à la Ville tout comme pour l'éco-quartier des Bords de Seine qui reçut le 1er prix du Grand Prix de l'Environnement Villes et Territoires d'Ile-de-France dans la catégorie Aménagement en 2010.

En 2012 le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre de l'Agenda 21 local, **transposition de l'Agenda 21 communautaire, ainsi que de son volet énergétique, le Plan-Climat-Energie-Territorial (PCET)**. **En 2019 la Ville s'est vue confirmer ses « 3 Fleurs » par le jury des Villes et Villages Fleuris** ; depuis cette même année, Issy-les-Moulineaux est située dans le périmètre de la Zone à Faibles Emissions de la Métropole du Grand Paris.

En 2021 la Ville a été reconnue "Territoire engagé pour la Nature". **Elle a adopté à l'unanimité du Conseil municipal dès janvier 2021 un budget climat afin de plafonner ses émissions de gaz à effet de serre et augmenter ses puits de carbone.**



Le rapport est présenté
en cinq chapitres qui
correspondent aux cinq finalités
du développement durable
mentionnées au paragraphe
III de l'article L. 110-1 du code
de l'environnement

Le Rapport en matière de Développement Durable

À l'instar des années précédentes depuis 2011 et conformément à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 et au décret 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de Développement Durable dans les collectivités territoriales, le rapport suivant a été établi afin d'être présenté au moment du débat d'orientation budgétaire 2021. Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 du code général des collectivités territoriales décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire, ou encore des différents supports de communication comme le journal Point d'Appui. Le rapport est présenté en cinq chapitres qui correspondent aux cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- 1 - **La lutte** contre le changement climatique ;
- 2 - **La préservation de la biodiversité**, des milieux et des ressources ;
- 3 - **Une dynamique de développement** suivant des modes de production et de consommation responsables
- 4 - **L'épanouissement** de tous les êtres humains ;
- 5 - **La cohésion sociale** et la solidarité entre les territoires et les générations

Dans chaque chapitre seront décrites les politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire de la Ville, illustrés d'indicateurs chiffrés lorsqu'ils sont pertinents ; on y trouvera aussi, sous forme d'encarts, les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité. Le présent rapport se base en priorité sur les nouvelles actions de la Ville, ou celles pour lesquelles les projets ont connu une avancée significative en 2022.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





LUTTER

CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

//

L'impact du réchauffement climatique se traduit dans de nombreux domaines : climat, écosystèmes, énergie, alimentation et santé. Les pays participant à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques se sont fixés pour objectif de contenir la hausse des températures à moins de 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Pour atteindre cet objectif, les émissions mondiales doivent être réduites de moitié d'ici 2050, par rapport à celles de 1990. La réduction des risques liés au changement climatique passe par deux champs d'action complémentaires : d'une part les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique et d'autre part l'adaptation au changement climatique. Ces deux domaines sont l'objet de politiques internationales, nationales et régionales permettant de réduire les émissions et de se préparer au mieux au climat de demain. //

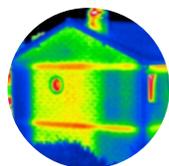
(Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie)

Les émissions mondiales

doivent être réduites

de moitié d'ici 2050

TEMPS FORTS



15 Février

Nuit de la thermographie (Espace Anne Franck)

10 Mars

La Ville est lauréate du Trophée d'or au Sommet de la Transformation Durable

18 Juin

Issy Tourisme International se voit remettre la marque nationale « Accueil Vélo »

1^{er} Octobre

Journée Zéro Carbone sur le parvis Corentin Celton

16 Octobre

Lancement de la 2^e édition du Défi Zéro Carbone citoyen avec 100 foyers participants

24 Octobre

Remise des clés des triporteurs à hydrogène à des commerçants isséens

15 & 23 Novembre

Remise à la Ville des prix Territoria de Bronze (le 15) et Territoriaux Gazette-GMF (le 23) pour le Défi zéro carbone citoyen



Transformer la Ville durablement

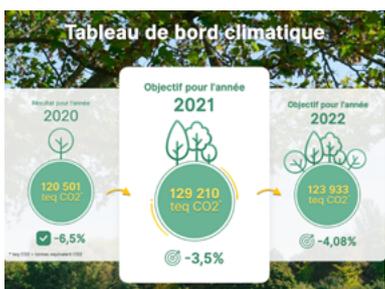
À l'occasion de la première édition du Sommet de la Transformation Durable au mois de mars, la ville d'Issy-les-Moulineaux s'est vue décerner le Trophée d'Or de la catégorie « Acteurs Publics : meilleure transformation durable ». Ce sommet, organisé par le groupe Leaders League, a pour but de rassembler les décideurs politiques et les dirigeants d'entreprises afin de débattre, de transformer et mettre en œuvre le changement des organisations, des modèles économiques, des outils de production et par conséquent la société, afin d'agir sur l'urgence climatique. « Acteurs Publics : meilleure transformation durable » est une des quatre catégories du trophée de ce sommet. Ce sont les récentes initiatives de la Ville pour lutter contre le changement climatique qui ont été remarquées, comme son Budget Climat, ses actions de sensibilisation via la Web Série « Ça Commence par Issy », ou encore le Défi zéro carbone citoyen. Issy-les-Moulineaux a par ailleurs fait partie des 362 communes et métropoles européennes retenues dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Mission Europe Villes neutres en carbone », aux côtés de 22 autres villes ou métropoles françaises.



En 2021, la Ville s'est inscrite dans le dispositif Curious Lab qui met en relation des communes et des étudiants pour apporter des solutions concrètes sur des problématiques variées. Concrètement il s'agit pour des communes du département des Hauts-de-Seine de proposer des défis aux étudiants de six écoles qui mettent ainsi leur créativité au profit d'une réflexion commune leur permettant par ce biais de découvrir les métiers de la fonction publique et les différentes administrations. En 2022 la Ville a proposé aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année de l'IESEG de proposer un plan de sensibilisation pour vulgariser les objectifs climatiques à Issy-les-Moulineaux et donner des pistes d'amélioration pour le Défi Zéro Carbone. Grâce à son inscription dans ce dispositif, la Ville a perçu une subvention du Conseil Départemental lui permettant de co-financer le Défi zéro carbone.

Inscrire l'empreinte carbone de la Ville dans un Budget Climat

À l'instar de grandes métropoles européennes, la Ville s'est dotée en février 2021 d'un Budget Climat pour limiter ses émissions de gaz à effets de serre plus efficacement. Première en France, ce Budget Climat a pour objectif de mesurer chaque année, les réductions de gaz à effet de serre sur son territoire dans une démarche pragmatique, inédite, exemplaire et collective, en s'appuyant sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire : acteurs publics dont la Ville, les ménages et les entreprises. Si la démarche s'inscrit évidemment dans les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat et la stratégie nationale de bas carbone, ce budget climat fixe des objectifs annuels de réduction des émissions de CO₂. Ces objectifs sont mesurés grâce à des indicateurs concrets, accessibles en open data. Avec ce Budget Climat, la Ville met en avant sa méthode à travers cinq actions :





Le quartier

Coeur de Ville a été

livré au mois de septembre

- Fixer des objectifs : respecter les accords de Paris en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en compensant ces émissions par des puits de carbone pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard ;
- Calculer un plafond réaliste de réduction des émissions pour l'exercice budgétaire à venir (4 000 tonnes d'équivalent CO₂ pour 2021 par exemple)
- Réduire en identifiant les mesures et instruments permettant d'y parvenir, à tous les niveaux (national, régional, local)
- Surveiller en développant un « tableau de bord climatique » avec des indicateurs qui seront régulièrement actualisés
- Expliquer en communiquant sur les avantages pour la qualité de vie des habitants

Pour 2020, le compte de résultat des émissions de GES avait permis d'identifier une réduction de 6,5%, baisse significative due notamment au contexte sanitaire de COVID-19.

Pour 2021, l'objectif de réduction était de 3,5 % mais le résultat indique une augmentation de 7,2 % par rapport à l'année 2020.

Lors du Débat d'Orientation Climatique au mois de décembre 2021, le Conseil Municipal avait acté un nouvel objectif de réduction de 3,2 % pour 2022.

Construire des éco-quartiers

Le quartier Cœur de Ville a été livré au mois de septembre. Prenant place sur un site de 3 hectares, ce nouveau quartier voit cohabiter les logements (dont 25 % à caractère social), les bureaux, les équipements publics et les activités de commerce. Dès les premières études, ce quartier a été conçu à travers le prisme du développement durable et de l'innovation, et il développe donc de nombreux axes environnementaux :

- 150 arbres à grand développement, 150 à petit développement et 600 arbustes et plantes grimpantes constituent les 13 000 m² d'espaces verts (dont 4 000 en pleine terre) du quartier. Il faut y rajouter les 50 arbres et 2 900 m² d'espaces verts plantés dans les rues périphériques au quartier. La gestion de l'eau est également optimisée, avec une redirection des eaux pluviales vers les surfaces végétalisées.
- Pour son réseau énergétique, Cœur de Ville a recouru à la géothermie. L'eau de la nappe phréatique, captée à 35 m de profondeur et à température constante, alimente deux boucles (eau chaude et eau glacée) desservant tous les bâtiments. Les logements disposent d'un plancher réversible offrant chauffage et rafraîchissement. Une énergie renouvelable qui permettra ainsi d'éviter l'émission de 600 tonnes de CO₂ par an et dont le coût ne sera pas sensible aux fluctuations des prix de l'énergie. Par ailleurs, les trois immeubles de bureaux qui abritent le siège social de CNP Assurances sont à énergie positive, grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur leurs toits. En moyenne, le réseau du quartier sera constitué de 73 % d'énergie renouvelable grâce au stockage de la glace et la mise en place de quatre thermofrigopompes.

La Direction Générale
d'Altarea Commerce et ses
équipes d'exploitation ont
fait de la sobriété énergétique
un objectif prioritaire



- Entièrement piéton, le quartier favorise les mobilités douces avec 1 000 places réservées aux vélos (contre 931 pour les voitures) ainsi que de nombreuses places de stationnement pour véhicules électriques en sous-sol. La livraison du quartier a par ailleurs permis la piétonisation du bout de la rue Hoche et de la rue de la Biscuiterie. La zone de rencontre 20 km/h a aussi étendu et l'ensemble des trottoirs autour du quartier ont été considérablement élargis pour faciliter le cheminement des piétons, et favoriser l'accessibilité de tous.
- Comme les autres équipements, le cinéma UGC est alimenté en chaud et en froid par la géothermie ; ses projecteurs utilisent la technologie laser 7.1 qui permet une économie de 50 % d'énergie par rapport aux projecteurs Xenon.

La Direction Générale d'Altarea Commerce et ses équipes d'exploitation ont fait de la sobriété énergétique un objectif prioritaire. À ce titre, elle a réalisé un guide qui a été distribué à chaque commerçant pour la mise en œuvre des mesures de sobriété énergétique. Par ailleurs le quartier Cœur de Ville accueille le NIDA (pour Nid D'idées D'Avenir), tiers lieu de découverte et d'innovation. Véritable atelier de création numérique, cette nouvelle structure propose une programmation variée avec notamment une forte thématique Développement durable. Parmi les services innovants du NIDA, Eco Touch, un thermostat intelligent, sans programmation, qui régule la consommation énergétique de manière automatique et s'adaptant aux habitudes des utilisateurs.

Dans l'autre ZAC en cours d'aménagement, celle de Léon Blum, la Ville va déployer un réseau innovant de chaleur et de froid, une première en Île-de-France. Ce réseau couvrira les besoins énergétiques de près de 800 nouveaux logements, dont 46% de logements sociaux, grâce à une solution bas carbone. Ce projet, appelé Issy Energies Vertes, aura pour but de récupérer la chaleur des eaux usées grises d'un collecteur départemental situé rue Aristide Briand pour chauffer et refroidir les bâtiments. Il pourrait même être doublé par une solution de géothermie pour élargir le périmètre de distribution à 1270 logements au total. Ce projet présente le double avantage d'être plus vertueux pour l'environnement en faisant baisser de 80% les émissions de CO₂ par rapport à une solution 100% gaz (avec un score carbone très bas de 23 g de CO₂ par kWh) et de permettre un prix de chaleur plus stable dans le temps puisqu'il dépendra pour seulement un tiers du prix de l'électricité. Véolia sera chargé de l'exploitation de ce réseau à compter de l'année prochaine.

Déployer un plan de sobriété énergétique sur son patrimoine

Soucieuse d'être le plus sobre possible en matière d'énergie et pour être en conformité avec le « Décret tertiaire », la Ville a lancé cette année son Schéma Directeur de l'Énergie sur son patrimoine. Le Décret tertiaire oblige à une réduction des consommations d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m², afin de parvenir à une diminution d'au moins 40 % avant 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % à échéance 2050. Pour la Ville, 46 sites sont éligibles à ce décret, représentant une surface totale de 105 600 m².



La Ville a lancé cette année
son Schéma Directeur
de l'Énergie sur
son patrimoine

Dans un premier temps un audit énergétique a eu lieu sur ces sites, puis la mise en œuvre de mesures immédiates de sobriété énergétique : maintenance, travaux, ajustement des températures dans les bâtiments, mais aussi éco-gestes, à savoir bonne compréhension et bonne diffusion d'un certain nombre d'informations et de consignes. Pour se faire, la Direction générale a demandé que soit désigné dans chaque structure de la Ville un agent référent qui serve de point de contact pour relayer et diffuser ces informations et consignes auprès de ses collègues. L'ensemble de ces agents a été réuni le 10 novembre pour présenter le Schéma Directeur de l'Énergie ainsi que le rôle de ces référents.

Par ailleurs la Ville a réalisé cette année la mise à jour de son BEGES (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre), le dernier datant de 2018. Les objectifs d'une telle mise à jour sont de mieux connaître les impacts climatiques de la collectivité de part des activités et compétences, d'identifier des mesures complémentaires pouvant être prises pour limiter l'impact carbone de la collectivité, et d'analyser les évolutions depuis le bilan précédent. L'exercice s'est focalisé sur les émissions obligatoires (scope 1 et 2), mais a également intégré des émissions faisant partie du scope 3, notamment celles où la collectivité dispose de marges de manœuvre, que ce soit en termes de mesures et/ou de réduction. Le bilan global de la Ville s'élève à environ 7 600 tonnes équivalent CO₂ (teqCO₂). Deux secteurs (ou activités) émergent très nettement. Il s'agit des consommations énergétiques des bâtiments et de l'ensemble des immobilisations (construction des bâtiments, fabrication des véhicules possédés, matériel numérique). Les déplacements professionnels (consommation de carburant des véhicules) et domicile travail représentent un peu plus de 8% des émissions totales, les fuites de fluides frigorigènes (climatisation) représentent 3 % des émissions. À périmètre égal, le bilan 2021 affiche 3805 teqCO₂, soit une progression de 0,7% depuis 2017, uniquement liée aux recharges de gaz réfrigérants dans les systèmes de climatisation (+219 teqCO₂). Les émissions liées aux consommations énergétiques des bâtiments ont baissé de 5% et celles des déplacements ont diminué très fortement de plus de 80 %.

Accompagner les citoyens vers la sobriété carbone

La première édition du Défi Zéro carbone a connu sa réunion de clôture le 2 avril, en présence de Jérémie Almosni, directeur régional de l'ADEME. Pour mémoire, ce défi a permis à 30 foyers issus d'être accompagnés gratuitement et pendant 5 mois dans leur transition écologique globale. Répartis en équipes, ces foyers ont fait partie d'une dynamique collective et conviviale et ont bénéficié d'ateliers, de visites de terrain et de retours d'expérience sur des thématiques variées : déchets, mobilité, consommation d'énergie, alimentation... Ce défi s'intègre dans la stratégie de la municipalité qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 grâce à la mise en place d'un budget climat puisque le but est de permettre aux participants de diminuer leur empreinte écologique. L'empreinte carbone des participants a baissé de 13 % entre le début et la fin du défi (pour atteindre 4,5 teqCO₂ contre 10 teqCO₂ au niveau

L'empreinte carbone
des participants a baissé
de 13% entre le début
et la fin du défi



La Ville d'Issy-les-Moulineaux

a été saluée par deux prix

national), alors que leur quantité de déchets a diminué de 21 % (pour atteindre 127g par jour et par habitant contre 556g au niveau national). Une nouvelle édition a été lancée en octobre selon le même principe avec 100 foyers inscrits, soit plus du triple du nombre de participants.

Pour le caractère innovant de ce défi, la Ville d'Issy-les-Moulineaux a été saluée cette année par deux prix : le prix "Développement durable" décerné par la Gazette des communes et l'Association des Maires de France, et le prix Territoria de Bronze (dans la catégorie Territoires innovants) remis par l'Observatoire Territoria.

Fédérer les acteurs et les initiatives dans une Journée Zéro Carbone

Prenant la suite de la Fête des nouvelles mobilités, la 1^{ère} Journée Zéro Carbone s'est tenue le 1^{er} octobre sur la place Corentin Celton. L'objectif de cette journée était de poursuivre la sensibilisation des Isséens aux thématiques du développement durable. Si le volet mobilité est resté important (balades pédagogiques en vélos et en trottinettes électriques, bourse aux vélos, stand éco-mobilité, atelier d'auto-réparation de vélos, stand de la SGP, animations pour les enfants avec draisiennes, skate et roller), les autres thématiques ont été abordées avec un stand de l'école Françoise Giroud présentant les projets de sciences participatives, la rénovation énergétique avec l'Agence Locale de l'Energie, l'eau avec le SEDIF, les déchets avec le SYCTOM, l'économie circulaire avec un repair-café organisé par Issy Repair & Co. Le même jour une clean-walk et une friperie étaient organisées par le Conseil Communal des Jeunes, ainsi qu'un atelier « 2 tonnes » à la ludothèque dans le cadre de sa traditionnelle soirée-jeux (en partenariat avec l'ALEC). L'enseigne Biocoop était partenaire de l'évènement avec la mise à disposition gratuite d'une trentaine de kilos de pommes, bananes et oranges pour alimenter le vélo-smoothie. Cette journée a aussi été l'occasion de terminer la phase de recrutement des participants au Défi Zéro Carbone, avec notamment des tables rondes où des participants à la première édition sont venus témoigner. D'autres animations plus ludiques ont complété le programme.

Décarboner les mobilités avec l'hydrogène

Engagée dans le projet européen FCCP (Fuel Cell Cargo Pedelecs), la Ville testait depuis quelque temps deux triporteurs allemands alimentés par hydrogène. Elle s'est associée au magazine Grand Paris Durable qui a mis à disposition deux autres triporteurs à hydrogène vert français (sans hybridation au lithium) pour expérimenter une solution en matière de livraison du dernier kilomètre sans émission de gaz à effet de serre. Pour cette première mondiale, la flotte, ainsi composée de 4 triporteurs, a été proposée gratuitement aux commerçants isséens afin de promouvoir les livraisons en mobilité douce. Ce partenariat, totalement gratuit pour la ville, s'inscrit dans la politique municipale de promotion des énergies nouvelles en matière de logistique urbaine zéro carbone. La cérémonie de remise des clés aux commerçants candidats, à savoir



Auchan Issy, Biocoop Issy, Nina Metayer, Trait-Tendance, L'Atelier Mathilde et Terre & Fourchette a eu lieu le 24 octobre. Les 4 triporteurs à hydrogène sont mis à disposition pour une durée de trois ans, et le dispositif est financé par un pool d'entreprises qui bénéficient d'une visibilité sur les faces du véhicule (Bouygues Immobilier, Altarea, BNP Paribas Real Estate, Quartus, DPD, Icade, Auchan).

Par ailleurs, une conférence sur l'hydrogène en ville a eu lieu le 22 mars à l'Hôtel de Ville. Il s'agissait d'une matinée d'échanges de bonnes pratiques et de réflexions autour de l'hydrogène en ville, organisée en partenariat avec l'Ambassade du Royaume-Uni en France. La ville d'Aberdeen, en Ecosse, membre du projet européen FCCP tout comme Issy-les-Moulineaux, a aussi participé à cette conférence. Les trois tables rondes avaient les thématiques suivantes : « comment l'hydrogène peut-il contribuer à la transition climatique ? », « comment l'hydrogène peut-il accélérer la décarbonation de la mobilité ? » et « comment déployer l'hydrogène pour l'habitat ? ». À l'occasion de cette journée, deux autres projets de la Ville dans ce domaine ont été présentés : la construction d'un centre de logistique urbaine couplé à une station de production d'hydrogène d'ici 2024 et la construction d'un 4^{ème} éco quartier, HydroSeine, alimenté par un mix énergétique dont l'hydrogène. Enfin le 27 juin a eu lieu la pose de la première pierre de la future station de ravitaillement à l'hydrogène qui se tiendra à l'entrée du boulevard Garibaldi ; ce projet a permis à la Ville de remporter le Prix interdépartemental de l'innovation urbaine des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.



Le 27 juin a eu lieu la pose de la première pierre de la future station de ravitaillement à l'hydrogène qui se tiendra à l'entrée du boulevard Garibaldi

Favoriser l'usage du vélo en Ville

Au début de l'année 2022, la Ville comptait 15,5 km d'aménagements cyclables (7,5 km de pistes cyclables et 8 km de bandes cyclables). Par ailleurs on dénombrait 84 sas-vélos (soit 100 % des voies communales équipées), 143 panneaux M12 (« cédez le passage au feu », soit environ 80 % des feux équipés) et 1661 places de stationnement. Le tout a été enrichi au mois de mars avec l'ouverture d'une consigne vélo sur la place Lafayette ; il s'agit d'un équipement mixte qui compte 20 places en libre-accès et 20 places sécurisées.

Afin de faciliter la pratique du vélo pour les usagers, 5 stations de gonflage vélo avaient déjà été installées sur la Ville, 2 dans le quartier Val de Seine, et 1 dans chacun des autres quartiers. Dans le cadre du budget participatif de cette année, ces sites ont été complétés avec 5 stations multifonctions pour réparer son vélo en libre-service. Ces stations de réparation permettent la suspension du vélo (nécessaire pour de nombreuses réparations) et sont équipées d'outils en acier inoxydables, fixés par des crochets en acier et des câbles en acier inoxydable et PVC souple : jeu de clefs Allen, clef Torx T-25, tournevis cruciforme/tête plate, outils spécial chaîne de vélos, clés à rayon, 2 démonte pneus, des clés plates (13, 14, 15, 16) et une pompe de gonflage manuelle (valve Presta et Schrader).

Entre le mois de février et le mois d'octobre (et à l'exception du mois de juillet), des ateliers de réparation ou d'autoréparation de vélos se sont tenus chaque mois en alternance sur les marchés alimentaires Sainte-Lucie et Epinettes. Les ateliers d'autoréparation sont couplés à des stands de bicycodage, l'immatriculation des vélos facilitant leur identification en cas de vol, et de sensibilisation aux règles de sécurité. Des ateliers similaires, couplés à des bourses aux vélos, se sont aussi tenus à l'occasion des Printemps d'Issy et de la Journée Zéro Carbone. Ces ateliers sont un des axes du Plan Vélo de GPSO, approuvé le 22 juin.

Depuis 2020, la Ville a débuté les cycles "Savoir rouler à vélo" dans les écoles. Ce dispositif comporte trois modules (savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo), et une attestation est délivrée à la fin des trois modules, l'APER (Attestation de Première Education à la Route). L'objectif est bien entendu de familiariser au plus tôt les futurs cyclistes avec les règles de sécurité et de bonne conduite. Tous les ETAPS (Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) de la Ville ont suivi une formation au printemps 2022 sur ce dispositif.

La Ville, par l'intermédiaire de Issy Tourisme International, a reçu au mois de juin le label « Accueil Vélo ». C'est le premier office de tourisme alto-séquanais à recevoir ce label. Cette marque nationale garantit un accueil et des services de qualité adaptés aux cyclotouristes dans les hébergements, les restaurants, les offices de tourisme, les loueurs et réparateurs de vélos et les sites touristiques situés à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé.

2 agents de la Ville et 2 agents d'Issy Tourisme International ont suivi à la fin de l'hiver une formation intitulée « ambassadeur du vélo » où furent abordées différentes thématiques (sécurité, communication, organisation d'évènements...).

La Ville, par l'intermédiaire
de Issy Tourisme International
a reçu du moins de juin
le label «Accueil Vélo»

Accompagner les autres mobilités douces

Diverses solutions favorisant les mobilités douces existent sur la Ville. C'était déjà le cas avec CityScoot depuis 2017, solution de partage de scooters électriques, Free2Move depuis 2019, solution de voitures électriques en free-floating du groupe PSA, et Zity depuis 2021, service d'autopartage 100% électrique du groupe Renault. Un nouvel opérateur a fait son apparition sur la Ville en 2022, à savoir Cooltra, autre service de scooters électriques en libre-service.

Du côté de Vélib, dispositif proposé par la société Smovengo, 3 nouvelles stations ont été aménagées en 2022 rue de la Gare, promenade du Verger et quai du Président Roosevelt ; elles ouvriront début 2023, alors que plusieurs autres seront aussi aménagées dans le cadre de la deuxième convention avec l'opérateur. L'utilisation du service continue à prendre de l'ampleur avec une moyenne, entre août 2021 et juillet 2022 de 55 662 locations mensuelles au départ ou à l'origine d'Issy, un chiffre encore en hausse par rapport à l'année précédente. Le nombre d'Isséens dotés d'un abonnement longue durée

au service Vélib est aussi en augmentation pour atteindre 3075 personnes en 2021 (contre 1935 en 2020). La répartition de ces abonnements est la suivante : 1460 pour V-Libre, 908 pour V-Plus et 707 pour V-Max. Par ailleurs, en août 2021 avaient été créés des nouveaux tickets courte durée avec le Ticket-V (1 trajet), le ticket 24h classique (1 journée), le ticket 24h électrique (1 journée) et le ticket V-Séjour (1 semaine). Entre août et décembre 2021, ces tickets représentent 18 utilisations pour le Ticket-V, 553 pour le ticket 24h classique, 2 pour le ticket 24h électrique, et 22 pour le ticket V-Séjour.

Essentiellement électriques depuis 2017, les trois lignes du TUVIM restent très utilisées, et viennent s'ajouter au 13 lignes de bus traversant des rues isséennes. En 2021 les lignes du TUVIM avaient transporté 719 883 voyageurs ; ce chiffre, en hausse par rapport à 2020 (688 195 voyageurs), reste bien inférieur à son niveau d'avant la crise sanitaire (1 036 138 voyageurs en 2019).

Enfin, projet issu du budget participatif 2022, 4 radars anti-bruit, un par quartier, à but pédagogique seront installés afin de lutter contre la pollution sonore.

4 radars anti-bruit

un par quartier, à but pédagogique
seront installés

afin de lutter contre
la pollution sonore

Depuis cette année, la flotte de scooters de la Ville, soit 19 unités, est 100 % électrique, alors que les scooters thermiques ont tous été revendus sur la plateforme Agora Store. Par ailleurs une rubrique "plan de mobilité" a été créée sur l'Intranet municipal.

Soutenir les projets de rénovation énergétiques en habitats collectifs et individuels

Cette action se réalise en lien avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Grand Paris Seine Ouest puisque la Ville a adhéré cette année encore à la structure et accueille notamment les permanences sur rendez-vous du conseiller Seine Ouest Renov' au Centre Administratif. Le dispositif CoachCo-pro accompagne plusieurs dizaines de copropriétés isséennes dans leurs travaux de rénovation énergétique avec des soutiens techniques et financiers. Plusieurs autres dispositifs permettent d'améliorer l'habitat et de favoriser la rénovation thermique : subventions pour l'isolation des toitures, subventions « dé clic'énergie » et Opération Habitat Qualité.

En 2021, l'ALEC avait compté 137 demandes pour la Ville, 2 projets accompagnés en habitat individuel et 6 copropriétés accompagnées dans un projet de rénovation. En 2022, jusqu'à mi-octobre, l'ALEC avait géré 121 demandes pour la Ville (83 en habitat individuel et 38 en copropriété). L'association avait accompagné 5 nouveaux projets en habitat individuel et 3 nouvelles copropriétés dans un projet de rénovation. Par ailleurs on comptait déjà 22 rendez-vous en permanence au Centre Administratif.

PERSPECTIVES 2023

Se fixer de nouveaux objectifs dans le cadre du Budget Climat

Lors du Débat d'Orientation Climatique au mois de décembre 2022, il a été proposé au Conseil Municipal un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 4,3 % pour 2023.

Poursuivre le Défi Zéro Carbone

La deuxième édition du Défi Zéro Carbone se poursuivra jusqu'au mois d'avril avec 100 foyers participants et de nombreux ateliers d'ici à sa clôture. Des prix récompenseront l'équipe ayant le plus réduit ses déchets, mais aussi pour les familles celui de la participation la plus active aux ateliers, celui de l'empreinte carbone la plus faible et celui de la plus faible production de déchets.

Ouvrir de nouvelles stations Vélib

Plusieurs nouvelles stations Vélib seront mises en service dans la Ville dans le cadre de la nouvelle convention avec l'opérateur Smovengo.



PRÉSERVER

LES RESSOURCES NATURELLES ET LE CADRE DE VIE

// La biodiversité est une composante majeure de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent, directement ou indirectement, toutes les sociétés humaines. Les biens et services apportés par la biodiversité (aliments, matières premières, substances actives, capacité d'autoépuration...) sont en effet innombrables et pour la plupart irremplaçables. De même, le caractère vital des milieux et des ressources qui composent l'environnement planétaire (eau, air, sols...) fait évidemment de leur préservation une condition fondamentale du développement humain. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

Les biens et les services apportés
par la biodiversité sont en effet innombrables
et pour la plupart irremplaçables

TEMPS FORTS



23 Avril

Ouverture d'un nouveau site de jardins partagés rue de la Galiote



15 Mai

Fin des inscriptions au concours Fleurir Issy



Juillet / Août

Végétalisation de la cour de l'école maternelle Renan et création d'un jardin potager à l'école élémentaire Paul Bert



Septembre

Début des travaux de nouveaux sites de jardins partagés, autour du square Blériot et chemin de la Bertelotte



1^{er} Octobre

Installation d'un vingt-troisième composteur de quartier rue du Bateau-lavoir, projet issu du budget participatif de la Ville



12 Novembre

Lancement du protocole national de sciences participatives BirdLab du Muséum d'histoire naturelle à Cœur de Ville par le réseau Issy Nature en lien avec le CLAVIM



Développer la végétalisation urbaine et la biodiversité

800 arbres, de différentes essences, ont été plantés durant la saison de plantation 2021-2022. Ils se répartissent sur les voies communales mais aussi dans les équipements municipaux, les squares et les parcs. 125 de ces arbres ont été plantés sur 120 m² de l'esplanade du Foncet (inauguration le 14 décembre 2021), et 225 dans le parc Rodin, constituant ainsi les deux premières forêts urbaines de la Ville. La livraison du nouvel éco-quartier Cœur de Ville en septembre a permis l'accès à une autre forêt urbaine.

Les autres parcs et squares de la Ville ont bénéficié de 58 plantations, et le cimetière de 29. De plus, 5 arbres ont été plantés dans les bâtiments municipaux, et le reste sur l'espace public. Il faut ajouter à ces plantations les arbres et arbustes du nouveau quartier Cœur de Ville qui seront désormais gérés par GPSO, et ceux plantés par le Département sur sa voirie.

À côté de ces plantations, la Ville, déjà reconnue « Territoire engagé pour la Nature » en fin d'année 2021 par la Région Île-de-France, a fait procéder à d'autres aménagements qui ont permis de désimperméabiliser des surfaces sur l'espace public et d'accroître la végétalisation. Ainsi, une jardinière a été installée rue du Moulin de Pierre sur des places de stationnement neutralisées et le mur de la Cité des Sports a été végétalisé ; une grande jardinière a été aménagée à l'angle de la rue Barbès et de l'avenue du Professeur Calmette, et une autre rue Jean Jaurès. Le total de ces aménagements représente 2 400 m² de végétalisation. 200 m² de massifs supplémentaires (arbustes, vivaces) ont été plantés rue Pierre Poli dans le cadre de la requalification de la voirie.

Développer l'agriculture urbaine

Afin de répondre à la forte demande citoyenne, plusieurs espaces ont été aménagés en jardins partagés et ainsi, la liste d'attente des jardiniers est passée de 850 personnes en 2020 à 550 personnes en 2022.

Un nouvel aménagement de jardins partagés en pleine terre a été réalisé rue de la Galiole, sur une surface cultivable d'environ 65 m². Comme pour les aménagements précédents, la gestion de ces nouvelles parcelles est d'emblée collective, et c'est l'association Terriens d'Issy qui coordonne l'activité des jardiniers issus de la liste d'attente. Cet aménagement a obtenu une subvention dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat.

Tout au long de la période de culture, les jardiniers adhérents aux associations gestionnaires de jardins partagés ont pu bénéficier de formations gratuites délivrées par des experts sur différentes thématiques : « arrosage et gestion de l'eau raisonnée » le 2 juillet chemin de Bretagne, « fabrication de bombes à graine » le 17 septembre au Jardin botanique (avec Ophélie Damblé, agricultrice urbaine et créatrice de la chaîne YouTube «Ta mère nature»), « Permaculture et compost » le 15 octobre au Jardin des 4 vents ...



Deux autres projets d'aménagement de jardins partagés ont été lancés à l'automne pour une mise en service prévue au début du printemps 2023. Le premier consiste en l'installation de bacs potagers au bout du Chemin de la Bertelotte ; ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du projet participatif de la Région Ile-de-France. Le second consiste en l'aménagement de carrés potagers en pleine terre de part et d'autre du square Blériot. Enfin la Ville en lien avec GPSO, poursuit la promotion du dispositif « Jardiner ma ville » : trois nouveaux sites ont vu le jour, deux autour de pieds d'arbres et un rue de la Galiote.

Végétaliser les cours d'écoles

Conformément aux engagements municipaux, des travaux de végétalisation ont été réalisés dans deux écoles de la Ville. Ainsi à l'école Renan des travaux ont été exécutés autour de trois axes principaux :

- Rafraîchissement de la cour par la végétalisation (avec notamment une forêt urbaine), la création de nouveaux sols de couleur claire, l'introduction de nouveaux matériaux clairs et perméables.
- Déploiement de nouvelles activités pédagogiques avec les plantes, le sol, et en adéquation avec les usages pédagogiques existants tels que le sport ou en augmentation comme les périodes de classes dehors.
- Meilleure gestion des eaux pluviales par la désimperméabilisation et la mise en place de systèmes de récupération.

Un grand volume de bitume a été retiré pour retrouver de la terre ou en apporter selon la capacité des sols à être fertiles et vivants, permettant ainsi dans la cour de passer de 372 m² à 702 m² d'espaces végétalisés. Plusieurs zones de jeux (tunnel, pont de singe et rondins en bois naturel, mur d'expressions artistiques) ont été installées sur ces espaces pour favoriser leur appropriation, ainsi qu'une zone dédiée à des cultures potagères. Les sens de pentes des eaux pluviales ont été dirigés vers les pieds d'arbres et les zones engazonnées pour limiter les besoins de consommation en eau nécessaires à l'entretien des végétaux.



Par ailleurs, à l'école élémentaire Paul Bert un espace en pleine terre protégé par des ganivelles de 150 m² a été créé, accompagné de la création d'un récupérateur d'eau de pluie, à la place d'une aire de jeux. A l'école des Bords de Seine ce sont 7 jardinières ainsi qu'un système d'arrosage automatique qui ont été installés. D'autres jardinières ont été installées dans plusieurs autres écoles. En parallèle un travail préparatoire a été mené jusqu'à la fin de l'hiver avec le CAUE 92 en prévision des futurs projets de « cours végétalisés » dans les groupes scolaires des Chartreux et du Colombier.

Enfin, chaque école de la Ville a été dotée d'un hôtel à insectes, à coccinelle et d'une mangeoire.



Des activités ouvertes
aux enfants, aux parents,
aux riverains et aux Isséens
curieux de nature seront proposées
avec pour objectifs de favoriser
la curiosité pour la nature, de
s'engager dans les sciences
participatives et de médiatiser
la biodiversité ordinaire.



Favoriser la biodiversité et fleurir la Ville avec les habitants

La ville a lancé en avril la seconde édition du concours Fleurir Issy, invitant ses habitants à contribuer au maintien de la biodiversité, au fleurissement et à l'embellissement de la commune. Ce concours a permis de récompenser les plus beaux jardins et balcons fleuris visibles depuis le domaine public. Il valorise l'engagement des Isséens au renforcement de la biodiversité et à l'amélioration constante du cadre de vie par l'embellissement de la ville ; chaque participant a ainsi pu prendre part à l'effort collectif pour rendre la ville plus verte et plus agréable à vivre. Le concours présentait deux catégories : le plus beau jardin fleuri ou potager et la plus belle fenêtre ou balcon fleuri(e). Un jury, dans lequel étaient invités les vainqueurs de l'an passé, a désigné les lauréats de chaque catégorie, tandis qu'un vote citoyen via les réseaux sociaux a désigné les gagnants d'un prix du public. Tous ont été récompensés par des lots orientés biodiversité et consommation locale. Le lancement de ce concours a par ailleurs donné lieu à une distribution gratuite de sachets de graines mellifères biologiques.

En complément, deux hôtels à insectes géants ont été installés au cimetière et dans le parc Henri Barbusse.

Sensibiliser dès le plus jeune âge à la biodiversité avec le Réseau Issy Nature

Le Réseau Issy Nature a été lancé avec l'ouverture de l'école Françoise Giroud dans Cœur de Ville qui propose depuis le mois de septembre une programmation autour des sciences participatives et de la biodiversité. Cette démarche originale est axée sur la découverte de la biodiversité urbaine et l'éducation aux médias, et s'inscrit dans le programme Vigie-Nature porté par le Muséum national d'Histoire naturelle. Des activités ouvertes aux enfants, aux parents, aux riverains et aux Isséens curieux de nature seront proposées avec pour objectifs de favoriser la curiosité pour la nature, de s'engager dans les sciences participatives et de médiatiser la biodiversité ordinaire. Les animateurs du périscolaire et de l'accueil de loisirs proposeront aux enfants des animations durant l'année scolaire, mais aussi des stages durant les vacances ; les parents des écoliers mais aussi les riverains pourront participer aux ateliers « samedis découverte nature » et suivre les 19 nichoirs installés dans Cœur de Ville. Depuis le mois de novembre et jusqu'au 26 mars 2023, le réseau Issy Nature pratique le protocole de sciences participatives BirdLab avec à deux mangeoires construites avec le public lors d'un atelier et installés dans le Parc Saint Jean-Paul II ; durant toute la période, et chaque semaine, les enfants et les parents sont invités à participer à ce protocole (observation et compte-rendu sur l'application des arrivées et départs d'oiseaux sur les mangeoires). Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés par le CLAVIM avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) dans le quartier des Epinettes.

Dans le cadre de la même expérimentation que pour l'école Voltaire, une collecte de déchets alimentaires a aussi été mise en place en mars 2019 sur le marché alimentaire de Corentin Celton.

Valoriser les restes alimentaires

La première collecte de déchets alimentaires dans les écoles avait été mise en place fin 2016 à l'école Jules Ferry. Dans le cadre du marché de restauration scolaire, la collecte des biodéchets a ensuite été étendue aux écoles Epinettes maternelle et élémentaire, Louise Michel, le Colombier, Paul Bert élémentaire, Bords de Seine et La Fontaine. Par ailleurs, depuis novembre 2018, dans le cadre d'une expérimentation menée avec le SYCTOM, une autre collecte est mise en place à l'école Voltaire. Ainsi entre 2017 et 2021, ce sont plus de 146 tonnes de déchets alimentaires qui ont été collectées dans ces écoles. Dans le cadre de la mise en place de la collecte des biodéchets en porte à porte qui débutera en 2023, l'ensemble des écoles seront progressivement concernées par ces collectes.

Dans le cadre de la même expérimentation que pour l'école Voltaire, une collecte de déchets alimentaires a aussi été mise en place en mars 2019 sur le marché alimentaire de Corentin Celton. Cette collecte, à fin 2021, a permis de détourner de l'incinération plus de 41 tonnes de déchets. Dans le cadre du contrat de délégation des marchés alimentaires, une collecte comparable a été mise en place sur les marchés des Epinettes et de Sainte-Lucie.

À noter par ailleurs que la Ville a participé et relayé jusqu'au 15 octobre la consultation grand public mise en place par GPSO dans le cadre de son nouveau PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) afin d'enrichir le projet de plan d'actions (anti-gaspi alimentaire et compostage / réemploi, réparation et réutilisation / engagements écocitoyens).

Développer le compostage

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets GPSO promeut depuis 2013 le compostage domestique, et en particulier le compostage collectif ; GPSO met ainsi à disposition des habitants différents services, notamment des composteurs gratuits, à destination des pavillons comme des résidences avec l'accompagnement d'un maître-composteur. Pour continuer le développement du compostage, la Ville encourage les isséens à gérer des composteurs collectifs de quartier. Le principe de ces composteurs (de deux fois 1 000 litres) est de les installer sur l'espace public, notamment les parcs, et d'en confier la gestion à des associations. Le premier composteur collectif de quartier avait été ouvert en 2017 avec l'association Issy en herbe dans le Square Louis Blériot. En 2022, 4 nouveaux composteurs de quartier ont été ouverts : un Rond-Point Hector Guimard géré par Un Quotidien Plus Vert, un dans le jardin botanique géré par Issy en Transition, un dans le chemin de Bretagne et un rue du Bateau-Lavoir (demandé dans le cadre du budget participatif), ces deux derniers gérés par Terriens d'Issy. La Ville compte ainsi désormais 23 composteurs collectifs de quartiers repartis sur 19 sites différents.

Par ailleurs, la Ville a relayé l'événement national annuel « Tous au compost » initié par le Réseau Compost Citoyen et soutenu par l'ADEME, qui a eu lieu





du 26 mars au 10 avril. Durant ces deux semaines il a été proposé aux gestionnaires de composteurs, qu'ils soient de quartier ou en pied d'immeuble, de proposer des « portes ouvertes » sur les sites avec, le cas échéant, des ateliers de sensibilisation. De son côté, la Maison de la Nature et de l'Arbre a invité tous les gestionnaires de composteurs collectifs à rejoindre un réseau de référents de composteurs. Dans ce cadre il a été proposé aux référents des ateliers pour se former et s'informer, mêlant théorie et pratique, en avril, mai, septembre et novembre.

En parallèle, l'installation de composteurs en pied d'immeuble (résidences et copropriétés) se poursuit, tout comme la livraison de composteurs individuels et de lombricomposteurs. Plus d'une trentaine de composteurs en pied d'immeuble sont aujourd'hui en service. Il faut y ajouter les composteurs installés dans des structures telles que des écoles, les résidences SOHP, une crèche, un lycée, un EHPAD Lasserre, une paroisse et une ferme pédagogique.

→ **Année d'installation des composteurs collectifs de quartier en service à Issy-les-Moulineaux (hors écoles et institutions)**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Composteurs en pied d'immeuble	1	1	2	4	2	3	7	1	12	1	34
Composteurs de quartier	0	0	0	0	1	3	2	4	9	4	23
Composteurs en pavillon	13	13	21	35	25	7	49	26	42	27	258
Lombricomposteurs	4	11	51	73	54	89	141	100	98	61	682

42 composteurs dits de « pavillon » ont été livrés sur la Ville en 2021, ce qui portait le total de ces composteurs depuis 2013 à 231. Fin octobre 2022, 27 de plus avaient été livrés. Enfin, 98 lombricomposteurs avaient été livrés en 2021, soit un total de 621 livraisons depuis 2013, et 61 de plus avaient été livrés à la fin du mois de septembre 2022.

Réparer et recycler les déchets d'équipements électriques et électroniques et les textiles :

Depuis octobre 2015, en partenariat avec Eco-Systèmes, une collecte solidaire de déchets d'équipements électriques et électroniques (plus communément appelés DEEE) a été mise en place sur la Ville. Depuis cette date, et malgré une interruption des collectes en 2020 pendant la crise sanitaire, ce sont plus de 130 tonnes de ces déchets qui ont été collectées.

En 2022, les collectes se sont poursuivies régulièrement sur le parvis Corentin Celton, mais certaines collectes de la place Madaule ont été délocalisées sur l'allée Sainte-Lucie. Par ailleurs, des collectes supplémentaires ont été organisées sur la place du Belvédère, au Fort, au mois d'avril et de décembre.

Enfin, la collecte gratuite à domicile sur rendez-vous mise en place en avril 2021, s'est poursuivie durant l'année. Depuis sa création et jusqu'au 1er octobre 2022, 318 collectes à domicile ont été réalisées pour un total de 420 appareils ; la moyenne de collecte qui était de 16,6 en 2021 est passée à 18,6 en 2022.

→ Résultats des collectes de DEEE depuis 2015

ANNÉE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Poids moyen de DEEE par jour de collecte (en kg)	2115	2516	2428	2900	2575	2539	2434	1877
Nombre moyen d'apporteurs par jour de collecte	168	183	146	251	207	235	292	213

Afin d'améliorer la valorisation des textiles, la Ville en lien avec GPSO, a augmenté le nombre de borne Ecotextiles : une cinquième borne d'apport volontaire de textiles a été installée dans le quartier des Epinettes. Cette installation avait été demandée dans le cadre du budget participatif.

Sensibiliser les citoyens à la pollution sur l'espace public avec des marches ramassage des déchets "clean walk"

Afin de maintenir le cadre de vie le plus agréable possible, tous les jours et par tous les temps, les agents de Grand Paris Seine Ouest entretiennent les rues et trottoirs de la Ville. Les citoyens eux-aussi se mobilisent sur ces questions de respect de la propreté et de l'environnement, et de plus en plus d'opérations citoyennes de nettoyage sont organisées par différentes structures. Il s'agit de sensibiliser les publics au respect de la propreté et de développer une conscience citoyenne. Les jeunes sont particulièrement sensibles à ces efforts et le Conseil Communal des Jeunes organise régulièrement des « clean walk ». Au mois de mai ce sont 20 éco-délégués du Lycée Eugène Ionesco qui ont récolté plus de 2 kilos de mégots et plus de 27 kilos de déchets divers parmi lesquels un piano électrique. Le 24 juin ce sont les éco-délégués du collège Victor Hugo qui ont réalisé leur « clean walk », celle-ci ayant



Les jeunes sont

particulièrement sensibles

à ces efforts et le Conseil Communal

des jeunes organise régulièrement

des «clean walk»

donné lieu à un épisode de la web-série « Ça commence par Issy ».

Pour accompagner ces démarches citoyennes, une page dédiée a été créée sur [issy.com](https://www.issy.com) avec des conseils d'organisation et des exemples de circuit. Par ailleurs la Ville s'est dotée d'un kit spécial « clean walk » (gants, pinces, sacs, peson, gilets) mis à disposition gratuitement des volontaires sur simple demande au Centre administratif municipal. Ce kit a également été utilisé par plusieurs entreprises en 2022 : GO Pro, Yves Rocher, Nestlé et Accor.

Une trentaine de cendriers ludiques, projet issu du budget participatif 2022, seront installés sur l'espace public.



La poursuite de la végétalisation urbaine

Les efforts de végétalisation de la Ville se poursuivront en 2023 dans différentes directions : extension des parcelles de jardins partagés, développement de la végétalisation verticale et en toiture, plantation de 2 200 arbres durant l'hiver 2022-2023 (avec des plantations participatives), végétalisation des cours d'écoles, développement du dispositif "Jardiner ma Ville", aménagement d'espaces urbains... Le Jardin botanique postulera à la labélisation Eco-jardin.

Collecter les déchets alimentaires en pied d'immeuble

Cette nouvelle collecte sera mise en place dans un premier quartier de la Ville à partir du 6 février et sera progressivement étendu à toute la Ville. A compter du mois d'avril la collecte des déchets verts sera mis en place dans les quartiers pavillonnaires de la Ville.

Réaliser un inventaire écologique

La Ville s'est portée candidate à l'appel à manifestation d'intérêt « Inventaires écologiques métropolitains » de la Métropole du Grand Paris. À ce titre, la Ville va bénéficier à compter du printemps de l'accompagnement du bureau d'étude Naturalia Environnement pour la réalisation d'un inventaire naturaliste ponctuel sur une surface maximale de 30 hectares lui permettant de réaliser son Atlas de la biodiversité communale.





FAVORISER LES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION RESPONSABLES

// Il s'agit d'abandonner les modes de production et de consommation non viables au profit d'une consommation et d'une production plus responsables, c'est-à-dire à la fois moins polluantes, moins prédatrices en termes de ressources et de milieux naturels, et limitant au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre. « Une dynamique de développement est cependant indispensable pour assurer la production de richesses nécessaires au bien-être de tous nos contemporains. Elle doit se concrétiser par des productions innovantes, qui participent des finalités énoncées pour un développement durable, et se mesurer en des termes nouveaux, qui rendent compte de cette participation au développement durable. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

il s'agit d'abandonner les modes
de production et de consommation
non viables

TEMPS FORTS



2 Juin

Campus du tourisme responsable organisé par Issy Tourisme International



3 Juin

Journée d'études baptisée « Pour des événements culturels décarbonés : comment les mettre en œuvre » et organisée par le CLAVIM



5 Juillet

Inauguration d'un distributeur automatique de produits frais et locaux sur la place Gévelot



Septembre

Lancement du nouveau contrat de restauration scolaire avec de nombreux objectifs en matière de Développement durable



3 Décembre

Inauguration de la « Fabrique d'Issy », tiers-lieux sobriété carbone dans le quartier des Epinettes



Faciliter l'accès aux produits locaux en circuit court

En juillet la Ville a inauguré un premier distributeur de produits locaux en circuit court et zéro déchet installé sur la place Gévelot. Ce dispositif, proposé par la startup La Clayette, vient renforcer l'offre des trois AMAP de la Ville et de l'association Les Agités du Local. Il permet de vendre des fruits, des légumes et des œufs, tous les jours de l'année de 6h à 22h30. Il a pour avantages de ne pas nécessiter d'engagement ou de commande et de faciliter l'accessibilité des produits. Le prestataire s'engage à sélectionner les producteurs dans un rayon de 150 km, de les rémunérer équitablement, à assurer la logistique pour la meilleure fraîcheur possible, et à adapter l'offre en fonction des saisons et des statistiques de ventes révélatrices des attentes des clients. Des animations seront par ailleurs proposées tout au long de l'année par le prestataire : fête de la pomme en automne pour presser son propre jus sur place, « soupe party » en hiver, fête de la fraise au printemps...

Accompagner le développement de la Fabrique d'Issy

Projet ayant obtenu le plus de suffrages lors du budget participatif 2020, la Fabrique d'Issy a ouvert ces portes au printemps et a été officiellement inaugurée le 3 décembre. Ce tiers-lieu dédié au zéro déchet et à la sobriété carbone est situé aux Epinettes, dans un local appartenant à la Ville (l'ancienne Poste), et il est géré par l'association Ecolau. La Fabrique d'Issy favorise la convivialité et l'économie circulaire en lien avec les autres associations vertes du territoire et de nombreux bénévoles ; il est un espace de rencontre autour d'un café (en terrasse), permet de sensibiliser les citoyens aux enjeux de sobriété carbone et de réduction des déchets et propose une boutique. Ce lieu se veut intergénérationnel et s'inscrit dans l'objectif de redynamisation du quartier des Epinettes. L'engagement citoyen est une autre valeur de la Fabrique d'Issy et compte déjà plus de 30 bénévoles. Ceux-ci peuvent proposer des ateliers sur des thématiques aussi variées que la méditation, la couture, la fabrication de tisane, la fresque du climat et du numérique ou des ateliers plus artistiques. Par ailleurs depuis le mois de septembre la Maison de la Nature et de l'Arbre y propose 2 ateliers par mois accessibles gratuitement sur les thématiques du développement durable : "faire sa lessive soi-même" (3 septembre), "Etegami nature" (21 septembre), "la vie du renard" (9 octobre), "alimentation saine et durable" (22 octobre), "tri et devenir des déchets" (9 novembre), "sachet senteur" (13 novembre), "les insectes et les êtres humains" (4 décembre), "intelligence collective faune-flore" (14 décembre).



Une restauration scolaire de qualité et responsable

Depuis cet été, le contrat en Délégation de Service Public de la restauration scolaire a été confié à l'entreprise Scolarest, spécialiste de la restauration des établissements scolaires. L'ambition commune de ce nouveau contrat est de réduire l'empreinte carbone des restaurants scolaires de la ville tout en valo-

Résolument tourné vers
le bien-être des enfants,
la Ville a pris le parti d'inclure
une large part de produits
de qualité et respectueux
de l'environnement

risant le goût, le plaisir du partage et du vivre ensemble. En la matière, la Ville poursuit son engagement à appliquer les recommandations nutritionnelles pour veiller à l'équilibre et la sécurité des repas, et à améliorer la qualité organoleptique en servant aux élèves toujours plus de produits frais, locaux ou bio. Côté qualité et terroir, des produits frais, français, bio, locaux, labellisés et de saison sont proposés. Résolument tournée vers le bien-être des enfants, la Ville a pris le parti d'inclure une large part de produits de qualité et respectueux de l'environnement. Depuis la rentrée de septembre, les menus sont composés de 55 % de produits de qualité et durables (tels que la loi Egalim les définit) dont 20 % de produits bio ; avec pour objectif à la rentrée de 2026 d'atteindre 70 % de produits de qualité et durables dont 30 % de produits bio. En complément, les filières locales sont également favorisées avec 20 % de produits locaux proposés depuis la rentrée.

Par ailleurs, la Ville et Scolarest s'engagent ensemble dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec la mise en place d'un parcours responsabilisant dans les restaurants en élémentaire, « Chez Toki, le restaurant ». Ce parcours permet aux enfants de devenir acteurs de leur déjeuner de l'entrée au dessert en se servant selon leurs goûts et leur appétit. Une déclinaison pour les maternelles, « La Cantine de Toki » est également mise en place. Côté communication, les parents d'élèves peuvent accéder à l'application Foodi afin de visualiser les menus et connaître les repas à thème. Scolarest a prévu la réalisation d'un bilan carbone par an sur son activité et, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, a débuté l'accompagnement d'un projet pédagogique avec la Fondation GoodPlanet.

Dans le but de soutenir le travail réalisé en classe, le CLAVIM a organisé cet été des ateliers quotidiens autour de la nutrition et de l'équilibre alimentaire. Ainsi une étudiante en diététique a proposé aux enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires des temps de partage et d'échanges sur leurs habitudes alimentaires. Des activités ont également été proposées pour partager leur vision d'une alimentation équilibrée dans un esprit ludique (jeux gustatifs, préparation culinaire, découverte des saveurs de base, éveil des autres sens comme le toucher, le bruit, l'odeur...). A travers ce projet, les enfants ont été amenés à s'interroger sur leurs propres habitudes et sur ce qu'ils pourraient y changer pour être en bonne santé.

Développer un tourisme durable et responsable :

L'Office du Tourisme (ITI) a organisé le premier Campus du Tourisme responsable, à l'occasion de la Journée Mondiale pour un Tourisme Responsable et Vertueux le 2 juin. Cet événement, à destination des professionnels du tourisme (offices de tourisme, hôteliers, administrations, coworking...), comportait une matinée en plénière avec quatre thématiques abordées :

- Nature et biodiversité en ville : ce qui existe et ce que l'on peut mettre en place
- Accompagnement des équipes au changement : gestes simples et aides financières
- Évènementiel responsable : réduire le gaspillage et les déchets

- Ancrage local : promotion alternative du territoire.

L'après-midi était consacrée à des ateliers et des visites dans la Ville. ITI est engagé depuis plusieurs années dans une démarche éco-responsable avec pour objectif de sensibiliser l'équipe de la structure, les visiteurs mais également l'ensemble de son environnement socioprofessionnel à une démarche toujours plus vertueuse de son métier. Lauréat du concours « Territoires insoupçonnés » lancé par le réseau ADN Tourisme, ITI a été élu « Coup de Coeur du jury » pour son offre « Escale zen à deux pas de Paris » et est ainsi devenu la seule destination responsable urbaine reconnue sur le territoire national. Issy Tourisme a ainsi mis au point un guide du séjour alternatif qui se veut évolutif et qui recense des cafés, restaurants et commerçants isséens engagés dans la transition écologique, ainsi que des activités bas carbone. Par ailleurs, dans son fonctionnement interne, ITI s'efforce de faire des achats en vrac, de suivre les pesées des brochures jetées ou encore de choisir des prestataires locaux. ITI est déjà labellisé ISO Norme 9001 - 2015 et sera prochainement labellisé ISO 20121 - Evenementiel responsable.

Développer l'économie circulaire et le réemploi

Les repair-cafés de l'association Issy Repair & Co ont continué à avoir régulièrement lieu, chaque mois à la Maison de quartier des Iles. La même association a aussi organisé un repair-café lors de la Journée Zéro Carbone le 1^{er} octobre.

D'autres initiatives perdurent sur la Ville en matière de réemploi, notamment dans le secteur de la Culture. Les médiathèques ont poursuivi la vente à bas prix (entre 50 centimes et 3 euros) des documents rayés de leurs inventaires ; 4 261 documents avaient été ainsi vendus en 2021 et déjà 4 428 sur les neuf premiers mois de l'année, pour un total de 3 598 euros. Les médiathèques collectent par ailleurs les livres au profit de l'association Recyclivre ; 420 livres avaient été collectés en 2021 et déjà 552 au 15 septembre. De son côté l'Espace Andrée Chedid collecte des ouvrages destinés à favoriser l'accès au savoir pour tous dans le monde dans le cadre d'un partenariat signé en 2015 avec Bibliothèques sans frontières. Les livres sont aussi échangés entre particuliers dans les 5 « bibliothèques partagées » que compte la Ville, et aussi dans les 4 boîtes à dons.

Les espaces ludiques mettent en place des actions similaires en récupérant les dons de jeux et jouets des adhérents pour les inclure dans leurs catalogues. Ils organisent par ailleurs la Foire aux jouets qui permet là encore de donner une seconde vie aux jeux et aux jouets. Enfin, ils utilisent régulièrement des objets recyclés pour la décoration des thématiques et des animations. En partenariat avec la Médiathèque des Chartreux, l'Espace Ludique Marcel Aymé a organisé le 30 avril dans l'allée Sainte-Lucie un événement appelé Trock'n Culture. Le principe était de proposer à tous de donner ou de prendre des livres, jeux et jouets, dans une démarche de partage et de développement durable.

Les médiathèques ont expérimenté durant l'année l'allègement de l'équipement de la presse et de certains fonds de livres.

Issy Tourisme a ainsi mis au point un guide du séjour alternatif qui se veut évolutif et qui recense des cafés, restaurants et commerçants isséens engagés dans la transition écologique, ainsi que des activités bas carbone

«Le relai couture»
permet aussi de réduire l'achat
d'équipements neufs
et de limiter le recours
aux articles jetables

Après bilan, l'expérimentation pourrait être généralisée, générant par là-même aussi des économies sur les puces et sur les films protecteurs.

La direction des Moyens Généraux est aussi active en la matière avec l'utilisation de la plateforme Agorastore. Celle-ci permet de mettre en vente à bas prix tout type de matériel réformé. Au 4 octobre 2022, ce sont ainsi 178 objets ou lots d'objets qui avaient été vendus, pour un montant total de 35 296 euros ; on y retrouve des scooters thermiques, des armoires, des lits d'enfants, des chaises, des congélateurs, des tricycles, des bureaux...

La direction du Commerce a organisé, en partenariat avec la SOMAREP, concessionnaire pour la Ville, une animation de distribution de sacs pliables marqués les 18, 19 et 20 mars sur l'ensemble des marchés alimentaires. Il s'agissait bien-sûr de limiter l'usage des sacs à usage unique.

Initié en mars 2020 au début de la crise sanitaire, le "relai couture" réunit des agents municipaux travaillant en crèche et en halte-garderie. L'idée de ce collectif est d'utiliser du tissu de récupération pour confectionner des surchaussures pour le personnel (pour une économie de 3500 euros par an) mais aussi, pour les enfants, des pochettes à doudous, des balles de préhension, des déguisements, des habits de poupée, des animaux, des tapis d'histoires... En plus de créer ou d'adapter du matériel spécifique à la petite enfance, le "relai couture" permet aussi de réduire l'achat d'équipements neufs et de limiter le recours aux articles jetables.

Réduire les perturbateurs endocriniens

Depuis plusieurs années la Ville s'est engagée dans la réduction des perturbateurs endocriniens. C'est notamment le cas dans les structures de la Petite Enfance où, depuis 2010, l'ensemble des biberons en plastique, contenant du bisphénol, a été remplacé par des biberons en verre. Depuis 2018, les couches fournies sont des couches écologiques composées entièrement de matières naturelles. Depuis, les actions se sont multipliées avec une part de plus de 50% de produits bio dans les menus proposés aux jeunes enfants, le choix de fournitures plus écologiques ou encore le remplacement progressif de la vaisselle en plastique par de la porcelaine, du verre trempé ou encore de l'inox (deux structures sont déjà équipées à 100 %). Du côté de l'entretien, les choses ont également changé avec une utilisation modérée des produits chimiques au bénéfice de gammes plus vertes et de produits « rustiques » comme le vinaigre, le bicarbonate ou le savon noir. De nouvelles techniques de nettoyage permettent de réduire la présence de substances nocives : la vapeur pour le nettoyage des jouets (aquama, vapodil, sanivap, polti...) ou l'eau hydrolysée (de l'eau avec du sel détergent activé à l'aide d'un courant électrique) qui permet de produire un désinfectant multi-surfaces. Les agents techniques des crèches ont suivi durant l'année des formations « nettoyer sans polluer ».

L'ensemble des
écoliers de la Ville a reçu
en septembre une gourde

Pour les travaux de rénovation, de construction et l'ameublement, l'utilisation de matériaux sans perturbateurs endocriniens est également exigée dans les cahiers des charges. Les mêmes ambitions sont attendues des opérateurs privés qui gèrent certaines structures sur la Ville, certains ayant même obtenu le label écolo-crèche.

Dans les écoles, conformément à la législation, la Ville tend vers l'arrêt du plastique en restauration scolaire avec notamment l'utilisation de barquette biosourcées en grande majorité (94% des conditionnements) et la suppression des carafes plastiques pour le service des potages. Par ailleurs, l'ensemble des écoliers de la Ville a reçu en septembre une gourde ; ce projet, lauréat du budget participatif, permet aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de ne plus utiliser de bouteilles en plastique notamment lors des sorties scolaires. Lancée en 2021, la démarche d'évaluation de la qualité de l'air intérieur dans les crèches et écoles s'est poursuivie. Il s'agit d'une obligation réglementaire pour ces ERP, à mettre en œuvre tous les 7 ans. La méthode d'évaluation choisie par la Ville comporte 3 étapes : un travail d'autodiagnostic en amont pour identifier les sources potentielles de pollution, et analyser les pratiques quotidiennes des structures, une visite sur place par un bureau mandaté pour compléter la grille et réaliser une évaluation in situ, et enfin l'élaboration d'un rapport et éventuellement un plan d'actions si nécessaire à l'issue. Les conclusions de l'évaluation des moyens d'aération sont affichées dans l'établissement pour une transparence de l'information. Des purificateurs d'air ont été installés dans les crèches.

Par ailleurs, une expérimentation a débuté en 2022 dans plusieurs salles du Centre Administratif Municipal et de la Médiathèque Centre-Ville avec NETATMO. Différents capteurs y ont été installés pour mesurer le CO₂, l'humidité, et la température des pièces dans lesquels ils sont placés, et un QR code permet d'accéder aux informations en direct.

Organiser des événements plus responsables

L'édition 2022 du rallye Educap City le 9 avril a ouvert la voie à des événements plus responsables sur la Ville. A cette occasion les organisateurs ont en effet fait appel à la société Vepluche pour collecter les biodéchets lors du pique-nique et du goûter des enfants participants, cela a représenté au total 13 kilos. Vepluche a par ailleurs sensibilisé les enfants au tri sur le village de l'évènement et a fourni des pommes bio en circuit court lors du goûter. Toujours lors de cette édition, les enfants étaient tous invités à apporter une gourde afin d'éviter les bouteilles en plastique. Enfin les participants se sont vus remettre un QR code à la place de leur traditionnelle médaille ; ce QR code servait, pour ceux qui le souhaitaient, à faire imprimer leur trophée en 3D au Temps des Cerises.

Lors des traditionnels Printemps d'Issy, un stand de sensibilisation au tri était installé sur la Place Madaule. Par ailleurs, en centre-ville, les éco-animateurs ont circulé sur l'ensemble des stands pour rappeler aux brocanteurs la nécessité de ne pas laisser leurs invendus sur la voie publique mais plutôt d'utiliser les collecteurs de textiles éphémères installés pour l'occasion, ou encore de les conserver pour les 4 boîtes à dons existantes sur la Ville ou pour les applications spécialisées.

Par ailleurs, le 3 juin, pour sensibiliser et former son personnel et leurs collègues d'autres directions, le CLAVIM a organisé à la Halle des Epinettes une journée d'études baptisée « Pour des événements culturels décarbonés : comment les mettre en œuvre ».

Enfin, des actions seront aussi menées lors de l'édition 2022 de la Corrida de Noël. En effet une équipe a été dédiée à la gestion des déchets, au ravitaillement notamment, et au recyclage de textiles. Par ailleurs, le garage de la Cité des Sports sera ouvert permettant aux participants venus en vélo de stationner celui-ci d'une manière sécurisée. Un bilan carbone des déplacements liés à la course sera effectué lors de l'enquête de satisfaction adressée aux participants. A signaler par ailleurs que cet événement déploie un aspect solidaire puisqu'un euro sur chaque déguisement acheté est versé aux associations Laurette Fugain (soutien à la recherche contre les leucémies), Imagine For Margo (lutte contre les cancers des enfants), Mécénat Chirurgie Cardiaque (opérations cardiaques d'enfants étrangers) et Juste Pour Son Sourire (soutien des personnes en situation de handicap moteur). Il était possible par ailleurs de faire un don à ces associations lors des inscriptions.

Des agents de plusieurs directions de la Ville ont suivi en décembre 2021 et janvier 2022 une formation/sensibilisation sur l'organisation d'événements plus éco-responsables en collaboration avec Zero Waste France. La réduction des flyers imprimés à chaque événement est une des pistes d'amélioration.

Développer une stratégie numérique responsable

Dans le cadre de la mise en place de sa stratégie numérique responsable, la Ville s'est engagée cette année dans une démarche de labélisation "Numérique responsable". Après un diagnostic et une formation de trois jours pour les directions concernées au mois de mai, 16 objectifs d'actions couvrant les 5 axes du label ont été définis dans l'optique de l'obtention du label en 2023.

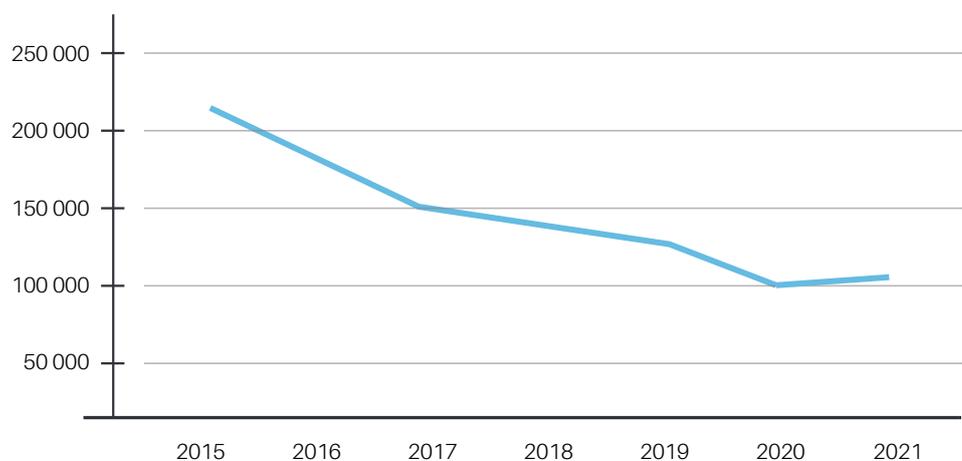
Dès 2021, la Ville avait mis en place le réseau des "ambassadeurs du numérique" qui consiste à proposer à des agents municipaux de former leurs collègues sur différents logiciels ou progiciels ; en 2022, une vingtaine de formations ont été proposées par ce réseau avec notamment une sensibilisation à la sobriété numérique. Celui-ci a aussi animé l'initiative Clean Up Week, cam-

pagne de sensibilisation et de formation qui a duré deux semaines au mois de mars et a touché 100 agents. Ils ont ainsi pu nettoyer leur boîte mail professionnelle, les boîtes mail partagées de leur service et les dossiers partagés. 15 % du stockage mail a ainsi été supprimé, soit plus de 3,5 milliards de kilobytes correspondant à environ 5 tonnes équivalent CO₂. Autre action déjà mise en place dans le cadre de cette stratégie numérique, la récupération du matériel réformé par la société Ecodair. En 2022, cette entreprise qui emploie des personnes en situation de handicap afin de contribuer à leur insertion professionnelle a récupéré 229 ordinateurs portables, 193 unités centrales, 54 écrans et 15 iMac, représentant 2035 kilos de matériel.

De plus, la Ville maintient ses efforts en matière de préservation du papier. Après une réduction de près de 18 % entre 2019 et l'année 2020 si particulière, le nombre d'impressions de la Ville et du CCAS (noir et blanc, couleurs, copieurs et centre de reprographie) est passé de 3 514 793 à 3 638 800 entre 2020 et 2021, soit une légère augmentation de 3,5 %, mais un niveau bien inférieur à 2019 (4 275 029 impressions). Comme l'an passé, le service des Elections a dématérialisé les dossiers des chefs de centre ainsi que la petite liste électorale de contrôle lors des quatre tours de scrutin (présidentielles et législatives) ; cette dématérialisation a permis d'économiser environ 13 000 feuilles de papier par jour d'élections.

En ce qui concerne le nombre de courriers affranchis, on constate la même tendance que pour les impressions, à savoir une légère augmentation du nombre d'affranchissements entre 2020, année des confinements, et 2021, mais un niveau qui reste bien inférieur à 2019 comme le montre le graphique suivant :

→ **Nombre de courriers affranchis par la Ville**



Afin de limiter l'usage de bouteilles en plastique, tous les agents municipaux peuvent bénéficier d'une gourde écologique en verre (baptisée « gobi ») et dans certaines directions, tous les agents en sont dotés.

PERSPECTIVES

Accompagner les commerçants et les entreprises dans leur transition écologique

Différents projets seront portés par la Ville pour les commerçants et par GPSO pour les entreprises du territoire afin d'accompagner ces structures dans la réduction de leur empreinte carbone et la sobriété énergétique.

Poursuivre la stratégie numérique responsable

La Ville est candidate au Label Numérique Responsable. Par ailleurs un travail sur la réduction énergétique des équipements numériques au Centre Administratif sera mené, et la mise en place d'un quota d'impression pour les différents services afin de réduire les consommations d'encre et de papier sera étudié.



PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN

// Cette finalité répond à l'article 1 de la déclaration de Rio : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » et dans les considérants de la Charte de l'environnement qui reconnaît que « ...l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ». « Chacun devrait pouvoir accéder aux biens et services essentiels : eau, nourriture, santé, éducation et logement dans un environnement sain. Le développement ne saurait être appelé durable s'il laissait des femmes et des hommes à l'écart de ces biens et services essentiels à leur épanouissement. Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement de tous les êtres humains suppose que l'on s'adresse aussi à l'être d'émotion, en lui permettant de participer à la transmission et à l'enrichissement du patrimoine essentiel de l'humanité qu'est la culture » //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

Chacun devrait pouvoir accéder

aux biens et services essentiels : eau, nourriture, santé, éducation

et logement dans un environnement sain

TEMPS FORTS



3 Janvier

Ouverture de la nouvelle école Sophie Scholl



14 Avril

Fresque du climat organisée pour les membres du Conseil Communal des Jeunes



Mai

8^{ème} labélisation Eco-école de l'école des Chartreux



Eté

Réalisation de travaux dans les écoles de la Ville pour un montant de 1,4 millions d'euros



9 et 10 Septembre

Présence de plusieurs associations locales et de la Direction de la Ville durable au Forum de rentrée au Palais des Sports



26 Novembre

Fresque du climat organisée pour les membres du CESEL et des Conseils de quartiers

Offrir un mode de garde collectif de qualité aux bébés isséens

2022 aura vu l'ouverture d'une nouvelle crèche, la crèche Anne Sylvestre, dans le nouveau quartier de Cœur de Ville. Cette nouvelle structure de 60 berceaux, dont 40 sont réservés par la Ville et 20 autres à des sociétés au bénéfice de leurs salariés isséens, vient compléter l'offre de garde collective proposée dans la Ville. Deux structures municipales ont été entièrement rénovées. Après plusieurs années passées au cœur de l'allée Sainte Lucie, la crèche Ile aux Trésors a intégré de nouveaux locaux en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements en proximité du nouveau restaurant club séniors, avec une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants grâce à un espace extérieur directement accessible depuis les salles de vie. Cette structure qui compte 25 places (5 de plus que précédemment), n'a plus de restriction liée à l'âge des enfants, son agrément lui permettant d'accueillir des bébés dès leurs 10 semaines. La crèche Marie Marvingt, située rue Vaudétard, a également rouvert ses portes et ses 37 berceaux à la rentrée de septembre. En plus d'avoir amélioré les performances énergétiques du bâtiment, les travaux ont été l'occasion de redéfinir, au sein de la crèche, de nouvelles zones de jeux pour les enfants, des nouveaux espaces pour les professionnels, et de repenser les espaces extérieurs.

L'accueil du service Petite Enfance est certifié Qualiville depuis avril 2021. Il avait alors rejoint les autres services certifiés, à savoir IRIS, l'Etat Civil, l'Éducation, les médiathèques et l'accueil du CLAVIM. La prochaine extension du périmètre de Qualiville concernera l'accueil du CCAS dont l'Espace Séniors. Entre octobre 2021 et janvier 2022, tous ces services ont évalué la satisfaction de leurs usagers ; au total, plus de 1 000 personnes ont exprimé leur perception par le biais de questionnaires dématérialisés. Les personnes interrogées saluent unanimement la disponibilité, la courtoisie et le sens de l'écoute des agents des services évalués, et le taux de satisfaction générale a atteint 88%. Cette démarche s'inscrit dans une politique de qualité ambitieuse visant à répondre au mieux aux attentes des habitants, à simplifier plus encore le parcours des usagers au sein de la Ville et à une amélioration continue de la qualité des services.

Offrir de bonnes conditions d'accueil dans les écoles primaires

Après l'ouverture en janvier de la nouvelle école maternelle Sophie Scholl, située au cœur du nouveau quartier Léon Blum, le nouveau groupe scolaire Françoise Giroud, au sein du quartier Cœur de Ville, a accueilli ses premiers élèves en septembre (10 classes). En même temps, après une année de travaux, l'école Marie Marvingt a ouvert à nouveau ses portes. La construction/réhabilitation de ces établissements vise à accompagner la transformation urbaine de la Ville ; leurs noms rendent hommage à des femmes d'exception. Dans les autres écoles, la Ville continue à investir également des moyens conséquents en réalisant notamment durant la période estivale des travaux de rénovation et de modernisation des bâtiments scolaires, pour un budget total

Les personnes interrogées saluent unanimement la disponibilité, la courtoisie et le sens de l'écoute des services évalués, et le taux de satisfaction générale a atteint 88%

Les objectifs pédagogiques
sont avant tout de favoriser
l'estime de soi des enfants
et de vivre des émotions
collectives

de 1 400 000 euros. Une priorité a été donnée aux interventions liées à la sécurité, avec 47 opérations programmées et réparties sur 6 écoles. De plus, des investissements importants liés à la transition énergétique des bâtiments et à l'accessibilité des personnes à mobilités réduites ont été réalisés. Par ailleurs, certaines cours d'écoles ont bénéficié de travaux pour accroître les zones végétalisées. Par exemple, la cour de l'école maternelle Ernest Renan a été entièrement rénovée avec l'installation de nouveaux jeux ainsi qu'une végétalisation importante, pour un budget total de 250 000 euros. Un espace végétalisé de 150 m² a été construit dans la cour de l'école élémentaire Paul Bert afin d'accompagner le projet pédagogique du jardinage pour un total de 60 000 euros. Enfin, 70 000 € ont été investis dans le remplacement des dalles du faux plafond du préau de la cour de l'école Robert Doisneau afin de réduire drastiquement les nuisances sonores pour les enfants. Par ailleurs, la Ville a équipé pour 65 000 € de mobilier et de matériel les salles de classe notamment, afin d'encourager les nouvelles pratiques pédagogiques des enseignants.

Par ailleurs, les enfants de la Ville sont accueillis chaque mercredi dans les 33 structures d'accueil de loisirs, gérées par le CLAVIM. Ces accueils de loisirs permettent aux enfants de profiter des loisirs dans un cadre chaleureux et sécurisant ; les objectifs pédagogiques sont avant tout de favoriser l'estime de soi des enfants et de vivre des émotions collectives.

Éduquer les jeunes au développement durable

L'école des Chartreux a été labélisée cette année Eco-Ecole pour la 8^{ème} fois, sur les thématiques Biodiversité, Déchets et Solidarités. Eco-Ecole est la version française d'Eco-Schools, programme international d'éducation au développement durable de la maternelle au lycée. Le programme vise à aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir et y participer. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) mais également du territoire (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.). Par ailleurs, l'école Montessori bilingue Smiles'n Kids située à Issy-les-Moulineaux a décidé de s'inscrire dans le même processus de labélisation pour l'année scolaire en cours. D'autres écoles sont, elles, engagées dans un processus de labélisation E3D (Ecole/établissement en Démarche globale de Développement Durable) : comme Justin Oudin maternelle ainsi que le groupe scolaire des Bords de Seine et Jules Ferry élémentaire qui ont été labellisés E3D Niveau 1 au printemps. Par ailleurs des ateliers de jardinage sont proposés dans le cadre du HTS dans les écoles des Chartreux et Voltaire. A noter qu'un groupe d'animateurs HTS a été formé durant le mois de juin par la Maison de la Nature et de l'Arbre pour mieux gérer ces activités de jardinage avec les enfants. Les accueils de loisirs du CLAVIM participent eux aussi à l'éducation au développement durable, notamment des enfants des maternelles, avec des ateliers de jardinage. L'accueil de loisirs élémentaire Anatole

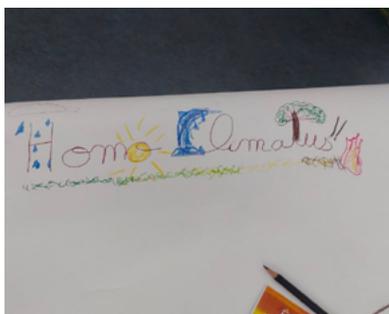
L'école des Chartreux

a été labellisée cette année

Éco-École pour la 8^{ème} fois,

sur les thématiques Biodiversité,

Déchets et Solidarités



France propose cette année un projet pédagogique tourné vers la Nature ; parmi les activités proposées les enfants ont pu s'initier à la pêche dans un comportement respectueux de l'environnement puisqu'ils relâchent les poissons dans l'eau après les avoir pêchés. Le CLAVIM a aussi organisé une nouvelle édition des "Jeux coté jardins" qui consiste à proposer des animations variées et gratuites dans les parcs de la Ville durant l'été avec un spectacle chaque jour. Durant l'été l'association a aussi organisé des séances de prévention routière dans le cadre de la pratique de la trottinette électrique dans l'allée Sainte-Lucie.

Comme chaque année depuis 1992, une classe de CM2 est accueillie pour participer à la vendange du raisin et réaliser les étiquettes des bouteilles ; c'est une classe de l'école des Epinettes qui a eu cet honneur en 2022, pour la trentième édition de cette tradition. Les enfants de cette classe avaient au préalable été formés à la connaissance de la vigne : carte de France des vignobles, culture du vin et ses dangers ; ils ont pu ensuite durant une après-midi récolter, presser et écraser le raisin. Une expérience pédagogique et enrichissante qui permet de sensibiliser les enfants à l'environnement, au bio et à la permaculture, technique écologique utilisée par le Chemin des Vignes depuis 2015.

Les équipes pédagogiques du Lycée Ionesco ont souhaité cette année dynamiser la démarche "Ecodélégués" en proposant aux 14 élèves élus en Terminale de participer à un projet innovant, en lien avec le programme d'enseignement scientifique. Cette initiative consiste à former les jeunes à la "Fresque du climat", une animation de 3 heures qui permet de comprendre les phénomènes responsables du changement climatique. Suite à cette première Fresque animée le 18 novembre par les équipes de la Ville, les élèves seront formés le 16 décembre pour devenir eux-mêmes animateurs. Début 2023, ils pourront ainsi à leur tour animer un atelier auprès de leurs camarades de classe, un d'entraînement très positif qui permettra de former toute une promotion, soit plus de 200 élèves.

Accompagner et dynamiser l'activité des séniors

Issy Séniors, structure soutenue par la municipalité et le CCAS, a continué de permettre aux retraités de rester actifs. Toutes les catégories sociales peuvent bénéficier d'un panel extrêmement riche d'activités variées. Cette orientation se concrétise par une politique tarifaire extrêmement abordable, une mobilisation forte de nombreux bénévoles et un encadrement professionnel pour l'animation de certaines activités, ainsi que la coordination administrative de l'association. La mission de prévention des risques liés au vieillissement, menée par Issy Seniors, s'entend certes dans la prévention des risques physiques, mais également des risques sociaux tels que la rupture de lien social et entre génération. En septembre 2022, Issy Seniors comptabilisait environ 800 adhérents. Chaque année, des activités pérennes et ponctuelles, soute-

L'Espace Seniors a pour mission de participer au soutien à domicile des plus âgés en mettant à la disposition de la population différents services

La situation sanitaire a permis de reprendre l'organisation de gros évènements publics

nues par 27 bénévoles, sont proposées dans différents domaines : sport, loisirs, numérique, ateliers créatifs et rencontres intergénérationnelles, ateliers de prévention et bien-être. Parmi ces activités, certaines sont particulièrement étiquetées écocitoyennes : ateliers créatifs proposés tout au long de l'année à base de matériaux de récupération (décoration de l'anniversaire des 20 ans du Conseil Communal des Aînés, confection d'une centaine de fleurs à base de sacs plastiques...), animations en partenariat avec Pikpik Environnement dans le cadre de la Semaine Bleue (du 3 au 9 octobre) et les 20 ans du CCA (ateliers pédagogiques sur le tri des déchets et la préservation de l'eau, ateliers de couture afin d'apprendre à réparer les textiles abimés, détourner les textiles usagés pour éviter de les jeter...), ou encore ateliers sensoriels encadrés par une éco-guide à la découverte du patrimoine environnemental de la ville (5 ateliers par an ouverts à un groupe de 15 personnes chacun).

L'Espace Seniors a pour mission de participer au soutien à domicile des plus âgés en mettant à la disposition de la population différents services (évaluation et accompagnement multidimensionnel à domicile, accès aux droits, mise en place de plans d'aides et de soins à domicile...), de renseigner et d'orienter en vue d'une admission en établissement d'accueil et de mener des actions de prévention et de loisirs. C'est aussi un lieu ressource, d'écoute et de soutien pour que l'aidant devienne « l'aidé » le temps d'une rencontre ou d'une activité de bien-être (fauteuil massant, massage assis, réflexologie...). Dans ce cadre, des groupes de paroles, des rencontres thématiques ou encore des entretiens individuels avec une psychologue sont proposés. Les travailleurs sociaux et la psychologue de l'Espace Seniors organisent ponctuellement des informations collectives sur des problématiques spécifiques aux aidants telles que le répit. S'affirmant comme l'espace d'information principal pour les seniors de la ville, l'Espace Seniors travaille étroitement avec l'association Issy Seniors et propose des permanences d'autres associations telles que France Alzheimer, Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge et Les Petits Frères des Pauvres, l'Association de Réadaptation et de Défense des Devenus Sourds mais aussi du Conseil Communal des Aînés. La coordination gérontologique regroupe les services permettant un maintien à domicile dans les meilleures conditions : téléalarme, portage des repas, dossiers administratifs, intervenants médicosociaux, etc. Trois conseillères en économie sociale et familiale sont à la disposition des seniors et de leurs familles. Le CCAS participe de son côté à la prise en charge du coût de la téléalarme et de la livraison des repas à domicile.

Sensibiliser au Développement durable lors d'évènements grand public

La situation sanitaire a permis de reprendre l'organisation de gros évènements publics. Ce fut le cas de la traditionnelle « Campagne à Issy » le 15 mai au jardin botanique, ainsi que des « Printemps d'Issy » qui proposaient un village Développement durable dans le quartier des Bords de Seine et une journée sans

voiture. Par ailleurs la « Fête des nouvelles mobilités » a évolué pour devenir la « Journée zéro carbone » permettant ainsi d'évoquer d'autres thématiques que la mobilité (le 1^{er} octobre sur le parvis Corentin Celton). Mais à côté de ces grands événements, la Ville a proposé tout au long de l'année 2022, des animations ayant pour but de sensibiliser tous les publics aux problématiques liées au Développement Durable. Ces événements, gratuits, sont relayés sur l'ensemble des supports de communication de la ville (site Internet, panneaux lumineux, réseaux sociaux), et plusieurs ont fait l'objet d'un article dans Point d'Appui, le journal local.

Les médiathèques ont organisé 7 ateliers, généralement avec la collaboration de la Maison de la Nature et de l'Arbre, qui ont réuni entre 6 et 22 personnes à chaque fois : « L'intelligence des plantes », « Fleurs et insectes », « L'arbre, maison d'hôtes », « Le cycle de la vie et de la matière », « Préservation des prairies fleuries », « Ma cabane au fond du jardin » et « Ecolo rigolo : vive le recyclage ». Elles ont par ailleurs organisé 3 conférences (« Découvrez l'atmosphère », « Climat et Espace » et « Peut-on encore rêver de voler à l'heure du changement climatique »), ainsi que le spectacle « Coquelicot et asticot » qui a accueilli 40 jeunes enfants. Enfin la médiathèque Centre-ville a maintenu l'exposition « La nature vivante et interactive » jusqu'au mois de mars.

D'autres ateliers ont été organisés directement par la Maison de la Nature et de l'Arbre comme « Poteries anti-gaspi » le 6 mars à la Halle Saint-Germain, ou par le Temps des Cerises (« Le joli mois de mai »). Autre type d'animations, les balades urbaines qui sont là-aussi proposées par différentes structures (Issy Tourisme International, Espace Chedid, Maison de la Nature et de l'Arbre et Agence Locale de l'Energie et du Climat, Ligue de Protection des Oiseaux) : « Fontaines et bassins du coteau isséen », « Promenade poétique au jardin botanique avec le poète Yekta », « Balade dans le jardin botanique », « Balade urbaine sur les chemins des coteaux » (dans le cadre de la concertation sur le PLUI), « Balade urbaine sur les bords de Seine » (dans le cadre de la concertation sur le PLUI), « Sauvages de ma rue », « À la recherche des insectes », « Vie et évolution de l'écoquartier du Fort d'Issy », « les oiseaux du jardin botanique », « Faune et flore du quartier d'Issy Coeur de Ville » ; le 15 octobre la SGP a organisé les deuxièmes portes ouvertes du Grand Paris Express qui ont permis de visiter la future gare d'Issy RER. Des projections-débats ont aussi été proposées : « La bataille du cèdre » réalisé par Laurent Sorcelle et Cécile Favier (présente à la soirée) suivi d'une conférence de Marc Dufumier sur l'agroécologie le 2 juin à la Halle des Epinettes, « Des fraises pour le renard » de Thierry Robert le 16 juin à l'Espace Jeunes, « Legacy » de Yann Arthus-Bertrand précédée d'une introduction du réalisateur le 8 décembre à l'auditorium.

On peut compléter avec les portes ouvertes dans les jardins partagés de la Ville à l'occasion de « Rendez-vous aux jardins » du 3 au 5 juin, ou encore les ateliers dans les jardins partagés proposés en priorité aux membres des associations gestionnaires de ces jardins mais parfois ouverts à tous les publics (voir par ailleurs).





Le 9 juin la Ville a accueilli la deuxième étape de la Tournée des Initiatives Locales de Transition Énergétique, manifestation itinérante dédiée aux partages des bonnes pratiques en la matière, avec des tables rondes sur la sobriété énergétique et sur les différentes sources d'énergie pour réduire l'impact environnemental du territoire. Enfin, pour sensibiliser les isséens à la protection des espèces animales, une exposition photos, baptisée « Agir pour la biodiversité, gros plan sur les espèces menacées » a été organisée à partir du 16 septembre au Chemin des Vignes. Les photos exposées étaient celles de l'association Wildlife Conservation Projects qui travaille à la conservation de diverses espèces comme les éléphants au Sri Lanka, les tortues marines, les orques et les coraux en Polynésie Française, les tamarins en Amérique du Sud, le singe nasique de Bornéo, ou encore les flamants roses et les vautours dans le Sud-Ouest de la France.

Enfin, à l'occasion du mois de la Création instauré par le pape François, les paroisses St Bruno, St Etienne et Ste Lucie ont organisé au mois de septembre la conférence/partage « L'écologie intégrale, entrer dans une nouvelle relation au monde », animée par Xavier de Bénazé, référent écologie intégrale et membre du Campus de la Transition.

Pour sensibiliser ses agents aux problématiques de développement durable, la Ville a proposé plusieurs fresques du climat (environ 70 agents formés depuis 2021) ; 100 % de l'équipe de direction des médiathèques a participé à cet atelier, et plusieurs agents se sont formés pour être en capacité de l'animer. Par ailleurs chaque mois une newsletter a paru en interne et divers ateliers ont été proposés dans le cadre des "midis responsables" (sortie vélo, Do It Yourself, clean walk...). Enfin un réseau des ambassadeurs développement durable a été créé et animé.

Valoriser les initiatives isséennes concrètes et exemplaires en matière de sobriété carbone

Pour continuer la sensibilisation des publics aux problématiques liées au Développement Durable et utiliser un autre média, la web-série « Ça commence par Issy » a été lancée fin 2020 et s'est poursuivie durant toute cette année. Celle-ci est constituée de reportages vidéo sur une thématique qui change chaque mois : les bonnes résolutions 2022 pour le climat, la mode durable contre la fast fashion, les passoires thermiques, la première édition du Défi zéro carbone, végétaliser la ville pour de multiples bénéfices, cultiver en ville c'est possible, Clean walk : un atelier éco-citoyen avec les élèves du collège Victor Hugo, rencontre avec les vélotaffeurs...

Par ailleurs, plusieurs fresques du climat ont été organisées durant l'année. La Fresque du Climat est un jeu participatif, créatif, qui permet, en l'espace de trois heures d'atelier, d'en apprendre beaucoup plus sur le changement climatique, et notamment sur ses causes et ses conséquences. À l'aide de cartes, les participants doivent se concerter pour relier les causes aux effets, afin de comprendre pourquoi la planète va mal, mais surtout comment la sauver !



Un animateur encadre ces ateliers afin de guider les participants dans leurs choix, mais aussi pour leur apporter les connaissances scientifiques manquantes. Ces ateliers ont notamment été proposés aux membres du Conseil Communal de la Jeunesse le 14 avril (35 participants), et aux membres du CESEL et des Conseils de quartiers le 26 novembre.

Enfin la Ville a conçu et distribué deux documents de sensibilisation à destination du grand public. Le Passeport de l'éco-citoyen décline dans un guide de poche les 12 actions-clés vers la sobriété carbone : il présente les enjeux climatiques globaux, il détaille les projets engagés par la Ville et précise les actions individuelles réalisables sur le territoire isséen. Un flyer « Agissons pour le climat » est également disponible au Centre administratif afin de rappeler succinctement les actions réalisables et les ressources disponibles sur le territoire et sur le site issy.com.



Rendre la Culture et le Sport durables et accessibles à tous

L'offre culturelle sur la Ville est diversifiée, proposée à la fois par les nombreux équipements culturels, et par le Conservatoire, structure gérée par GPSO. L'association CLAVIM (Culture Loisirs Animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) et l'Espace Icare ainsi que les autres associations culturelles isséennes complètent cette offre. Au sein de la programmation de ces structures, certaines actions sont directement liées au développement durable. C'est le cas d'ateliers ou conférences mis en place par les médiathèques, les Arcades où entre le 10 octobre 2022 et le 17 avril 2023 un cycle de conférences est proposé sur le thème de la Nature ; les six intervenants de cette série, issus du domaine de la création, témoigneront de l'intérêt que mobilise l'idée de la Nature selon leurs observations, leurs réalisations et projets à venir. De son côté l'Espace Chedid propose un cycle de conférences philosophiques aussi sur le thème de la Nature ; durant ce cycle est abordée la Nature chez Homère et Hésiode, chez Platon, chez Aristote et chez Saint-Augustin. Le 22 septembre l'Espace Chedid avait aussi organisée une rencontre avec l'écrivain Thierry Gillyboeuf pour évoquer Henry David Thoreau, considéré souvent comme l'un des pères de l'écologie.

L'Offre culturelle sur la Ville

est diversifiée, proposée à la fois

par les nombreux équipements

culturels, et par le Conservatoire,

structure gérée par GPSO

Tout comme pour la Culture, c'est l'accès au sport pour le plus grand nombre qui est privilégié par la Ville. L'offre sportive est en effet très complète avec près de 50 clubs affiliés à l'Office Municipal des Sports (OMS), regroupant plus de 11 000 licenciés. A côté de ces clubs, l'Office Municipal des Sports propose différents dispositifs pour tous les publics. L'École d'Initiation Sportive, le Centre de Découverte Sportive, les activités d'Éveil Gymnique (bébé gym) et les activités périscolaires (avec 1500 élèves accueillis dans le cadre des Aménagements des Rythmes Scolaires) adressent les enfants. Les activités dédiées aux seniors, en collaboration avec Issy Séniors, sont le Tai Chi Chuan, le yoga, la musculation, le pilates et le Stretching Form Fitness. L'OMS y rajoute le Fitness Form's, la zumba, le running, les actions de prévention, l'Antenne Handisport,

ou encore l'Eté Sportif. Ce dernier dispositif, ouvert à tous et entièrement gratuit pour tous les isséens, permet de découvrir et de pratiquer une multitude d'activités physiques et sportives pendant les mois de juillet et d'août. A noter que pour les activités sportives réservées aux plus jeunes, et afin de réduire les inégalités en matière sportive, la Ville met en place une tarification en fonction du quotient familial de chaque famille. Ce quotient, calculé sur la base des revenus, permet à chaque famille d'avoir une tarification adaptée à sa situation et ainsi permettre au plus grand nombre de pouvoir pratiquer une activité physique et sportive au sein de l'OMS.

Dans le cadre des Trophées Terre de Jeux 2024 et d'une saison tournée vers l'éco responsabilité, la Ville a organisé la Semaine de l'Environnement dans les lieux d'entraînement sportifs, stades et gymnases du 3 au 9 octobre. Cette campagne a consisté à positionner l'affiche « Soign'TonStade » dans les lieux d'entraînement avec 6 actions en faveur de l'environnement et du climat à faire respecter par les adhérents (plastique, déchets, eau, lumière, alimentation, transports).

Le 17 novembre s'est tenue à la Cité des Sports une conférence mêlant sport et environnement adaptée aux clubs sportifs et aux mesures qu'ils pourraient entreprendre à leur échelle ; celle-ci a été animée par Didier Lehénaff, ancien triathlète et président de l'association SVPlanète - un Sport Vert pour ma Planète bleue. Ces actions, ainsi que notamment celles prévues à l'occasion de la Corrida de Noël 2022, ont permis à la Ville d'obtenir le Trophée Terre de jeux dans la catégorie Environnement et Climat.

Neuf établissements scolaires isséens sont labellisés « Génération 2024 ». Ce sont les écoles élémentaires Voltaire, Paul Bert, Les Ajoncs, Antoine de Saint-Exupéry, les écoles primaires Anatole France, Les Chartreux, Louise Michel, Bords de Seine et le collège Victor Hugo. Le label Génération 2024 permet à tous les établissements qui partagent la conviction que le sport change les vies, de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par les ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, et de l'Enseignement supérieur, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Au quotidien, les enfants pratiquent des rencontres interclasses de sports collectifs dans les écoles pendant le 1^{er} trimestre (pour les cycles 2 et les cycles 3), puis participent à la Corrida de Noël. D'autres animations sont prévues en 2023 à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique du cross des écoles, de l'Éducap City ou encore de la Journée Olympique..

Côté équipements, à noter l'ouverture de la salle polyvalente Micheline Ostermeyer dans le quartier Cœur de Ville (560 m²), et les travaux de réfection et d'agrandissement du gymnase Mimoun lancés durant l'année.

Créer un fonds dédié à l'écologie

La Médiathèque Centre-ville a comme projet de créer un fonds documentaire dédié à l'écologie grâce à la subvention France Relance ; les médiathèques poursuivront par ailleurs les ateliers et animations de sensibilisation à l'écologie et l'environnement.

Poursuivre la sensibilisation des publics

Toutes les directions concernées déploieront une programmation d'actions et d'évènements des publics aux enjeux de Développement durable ; parmi les nouveautés, l'édition 2023 de "La science se livre" au mois de février aura pour thème l'Eau. La web-série "Ca commence par Issy" se poursuivra pour mettre en image les gestes du quotidien qui font du bien à notre environnement.



RENFORCER

LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

// On peut définir un développement humainement et socialement durable comme la recherche d'un développement qui garantisse aux générations présentes et futures le maintien ou l'amélioration des capacités de bien-être (sociales, économiques ou écologiques) pour tous, à travers la recherche de l'équité à la fois dans la distribution intragénérationnelle de ces capacités et dans leur transmission intergénérationnelle. Cette finalité est donc complémentaire de celle visant l'épanouissement humain et les deux doivent être poursuivies de manière concomitante : l'épanouissement de chacun facilite sans aucun doute la sociabilité, source de solidarité. Inversement, la pauvreté et les diverses formes d'exclusion sont destructrices de lien social. //

(Cadre de référence Agenda 21 local élaboré par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie).

L'épanouissement de chacun
facilite sans aucun doute la sociabilité,
source de solidarité

TEMPS FORTS



24 Mars

Installation officielle de la Commission Communele pour l'Accessibilité



7 et 8 Mai

Collecte solidaire de denrées pour les animaux au Centre commercial des Trois Moulins, une des actions récompensées par le label "Ville amie des animaux" (niveau "une patte")



11 Juin

Collecte de denrées par l'enseigne Biocoop au profit du Libre-service social



18 Juin et 17 Juillet

Activation du Plan Canicule sur la Ville



1^{er} Septembre

Ouverture du potager solidaire dans le cadre du projet les Ressources d'Issy



Octobre

Signatures de deux conventions de l'enseigne Michel et Augustin avec le CCAS pour le Libre-service social et avec Seine Ouest Insertion



25 au 27 Novembre

Organisation de la collecte alimentaire sur toute la Ville

Être solidaire avec l'Ukraine

Dès le début du conflit en Ukraine le 24 février, la Protection Civile avec l'aide de la Ville a mis en place une collecte pour répondre aux besoins humanitaires colossaux sur place et dans les pays limitrophes. Cette collecte avait été mise en place à la Cité des Sports et gérée par une soixantaine de bénévoles qui se sont relayés pendant toute la période, avec le soutien du CCAS. Les écoles, les crèches et des entreprises de la Ville ont également effectué une collecte. Au total ce sont plus d'une tonne de produits d'hygiène et 1,4 tonne de logistique (sacs de couchage, couvertures, matériels électriques) qui ont été données (les vêtements et les denrées alimentaires n'étaient pas collectés). Ayant reçu suffisamment de dons, la Protection Civile a cessé la collecte le 18 mars. En parallèle, la Ville a relayé l'appel aux dons financiers lancé par la Croix Rouge. Par ailleurs elle a orienté dans leurs démarches administratives, via le CCAS, les familles isséennes qui souhaitaient accueillir des réfugiés ukrainiens. Huit enfants ukrainiens, trois en maternelle, quatre en élémentaire et un au collège, ont été inscrits dans les écoles publiques de la Ville.

Au total ce sont plus d'une tonne de produits d'hygiène et 1,4 tonnes de logistique qui ont été données

Par ailleurs, l'Espace Icare et le Théâtre de l'Equinoxe avec le soutien de la Ville ont organisé le 3 avril à l'Espace Icare un événement associatif et solidaire au profit du peuple ukrainien. Etaient au programme une lecture musicale autour d'Odessa ainsi que d'autres éléments de la musique et de la littérature d'Europe de l'Est. Ce spectacle avait été mis en scène par Dominique Tirone-Fernandez, entouré d'artistes qui se sont produits gracieusement. L'intégralité des fonds récoltés lors de ce spectacle (l'entrée était gratuite avec libre participation) a été reversée à la Croix Rouge Française.

Lutter ensemble contre le COVID-19

Ouvert en janvier 2021, le centre de vaccination commun avec la ville de Vanves à la Halle Christiane Guillaume a continué à fonctionner jusqu'au 30 mars, permettant notamment les troisièmes injections. Ce centre fonctionnait grâce au volontariat d'agents du CCAS et des villes d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves, d'infirmiers et de médecins libéraux, d'agents hospitaliers et de professionnels de santé retraités ; des élus municipaux ont aussi assuré des permanences d'accueil. Durant ces 14 mois d'ouverture, le centre aura permis d'effectuer plus de 73 000 injections de vaccin contre le coronavirus, et aujourd'hui 90 % des Isséens de plus de 20 ans ont un schéma vaccinal initial complet.

Le centre aura permis d'effectuer plus de 73 000 injections de vaccin contre le coronavirus

Les Isséens éprouvant des difficultés pour se déplacer se sont vus proposer un transport aller/retour de leur domicile jusqu'au centre de vaccination grâce à la mobilisation de véhicules et chauffeurs communaux et l'Autre Bus. Par ailleurs, le centre de dépistage COVID pour les tests PCR ouvert par l'Agence Régionale de Santé a été délocalisé du gymnase Jacques Godet au Palais des Sports, avant de fermer ses portes le 31 mars.

S'insérer professionnellement avec les Ressources d'Issy, jardin & café-bricothèque

L'association Seine Ouest Insertion, ayant obtenu l'agrément de la DRIETS (Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), a pu démarrer son projet d'Atelier Chantier d'Insertion, baptisé « les Ressources d'Issy ». Ce projet comprend un jardin maraîcher pédagogique et un « café-brico ». Le jardin maraîcher a été aménagé au sein du jardin botanique à côté du jardin des coteaux, jusque-là géré par le CCAS ; le projet a permis la fusion des deux parcelles pour une surface totale de 1000 m². Ce nouveau jardin, ouvert en septembre, permet de cultiver plus de légumes et de fruits, toujours dans le respect de la nature et de l'environnement, en accompagnant des personnes en réinsertion professionnelle. Les collectes seront ensuite vendues sur site et/ou dans les locaux de Seine Ouest Insertion. Des ateliers pédagogiques, participatifs et collaboratifs seront aussi organisés à destination des adultes et des enfants autour de diverses thématiques liées à la préservation de l'environnement et au développement de la biodiversité ; plusieurs bénévoles restent impliqués dans la gestion du jardin. Des groupes de salariés de différentes sociétés isséennes se rendent aussi parfois sur le site pour des activités bénévoles ; le jardin a accueilli deux groupes de la société Sodexo au mois de juin.

La Ville compte

un important maillage

d'équipements de santé

avec deux hôpitaux

Les Ressources d'Issy comprennent aussi un café-brico, situé dans l'ancienne gare SNCF des Moulineaux (T2-LesMoulineaux). Début 2023, celui-ci permettra la mise en place d'une bricothèque, à savoir le prêt d'outils et de machine pour le petit bricolage, la décoration, le travail du bois et de quoi réparer des appareils défectueux. Un café solidaire sera aussi ouvert, lieu de rencontre et d'échange. Par ailleurs un atelier de bricolage sera aussi développé dans un local situé rue du Chevalier de la Barre avec l'objectif de sensibiliser au réemploi du bois et à initier le plus grand nombre au métier du bois. Les productions ainsi réalisées seront vendues au café-brico tout comme les paniers issus du jardin maraîcher.

Améliorer l'offre de soins

La ville compte un important maillage d'équipements de santé avec deux hôpitaux (Corentin Celton et l'Hôpital Suisse), mais aussi deux centres de santé et une Maison médicale de garde. Cette offre est complétée grâce aux actions d'un riche réseau d'associations œuvrant dans la santé et le social, accueillies à l'Espace Andrée Chedid. Ces structures travaillent ensemble dans le cadre de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

L'année aura été marquée par la labellisation « Hôpital de proximité » de l'Hôpital Suisse par l'Agence Régionale de Santé, comme sept autres établissements en Ile-de-France mais aucun autre dans le département. Ce label répond à l'ambition du Ségur de la Santé : fédérer les acteurs de santé au plus près des besoins de la population avec, notamment, le renforcement d'un pre-

Le planning familial propose
des entretiens infirmiers et de
conseil conjugal pour tous

mier niveau de réponse médicale positionné au plus près du lieu de vie, autour des médecins de ville, des acteurs hospitaliers, du domicile, du médico-social, du social et des pharmacies. L'hôpital de proximité a aussi pour objectif de développer des actions de prévention et de proposer une grande qualité de prise en charge pour laquelle l'Hôpital Suisse vient par ailleurs d'être reconnu à l'issue de la procédure de Certification de la Haute Autorité de Santé au titre d'une « Qualité des Soins Confirmée ». Le label est également le reflet de la qualité de l'accueil réalisé au sein de cet établissement à taille humaine, qui a récemment obtenu le Label Droit des Usagers.

Du côté de l'Espace Santé Simone Veil, qui assure une triple fonction de Centre de soins pluridisciplinaires (avec notamment la vaccination gratuite pour les vaccins obligatoires), de Centre de Planification et d'Education Familiale et d'un Espace Santé Jeunes, l'année aura été marquée par la mise en place de nouveaux ateliers de psychologie à destination des jeunes, mais aussi par celles de groupes de parole autour de l'IVG et de consultations sur l'endométriose (avec deux médecins). Ce centre, ainsi que son annexe aux Epinettes, proposent des consultations de médecine générale, de gynécologie, de suivi de grossesse et de rééducation périnéale, de soins infirmiers et prélèvements, de psychiatrie, de pédiatrie, de diététique, d'hypnose médicale et d'acupuncture. La téléconsultation est possible pour certaines spécialités. Le planning familial propose des entretiens infirmiers et de conseil conjugal gratuits pour tous, ainsi que des consultations médicales anonymes et gratuites pour les mineurs et non assurés sociaux. Enfin, l'Espace Santé Jeunes et le Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes accueillent, écoutent, informent et orientent les jeunes âgés de 11 à 25 ans. Ils leur permettent de poser leurs questions sur les thématiques qui les préoccupent telles que la scolarité, le bien-être, la sexualité, le tabac, l'alcool, la violence... Et de bénéficier d'un bilan annuel gratuit pour les 16-25 ans avec une consultation de médecine générale, de gynécologie et de soins dentaires. Le nombre de patients bénéficiant des services de l'Espace santé ne cesse de progresser depuis 2014, comme le montre le tableau suivant :

→ **Nombre global d'actes et de patients dans les espaces de santé :**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'actes	6 326	7 631	8 775	11 238	18 459	24 399	23 141	30 644
Nombre de patients	1 995	2 049	2 085	3 544	6 643	7 264	7 107	8 341

Pérenniser les actions de prévention

Plusieurs dispositifs de sport-santé sont proposés aux isséens en fonction de leurs besoins. Le programme « Care For You » permet chaque semaine de retrouver un éducateur sportif de l'Office Municipal des Sports ou un kinésithérapeute pour une séance d'activité physique. Les participants ont en commun d'être ou d'avoir été confrontés à un problème de santé et d'être éloignés de

l'activité physique. Ce programme adapté est donc réservé aux personnes souffrant d'affections de longue durée, de maladies chroniques ou très éloignées de toute activité physique. De son côté, la Fédération française d'éducation physique et gymnastique volontaire propose aux personnes atteintes d'un cancer, pendant ou après le traitement, une activité physique dans une ambiance conviviale. Plusieurs activités sont possibles entre renforcement musculaire, cardiovasculaire, relaxation, gestion de l'effort ou encore sophrologie.

Le 23 avril l'association isséenne Taichido, sous le patronage de la Fédération Française de Cardiologie, a organisé une nouvelle édition de « Parcours du Cœur », grande opération de prévention-santé, sur le parvis Corentin Celton. Cette année, l'objectif se résumait en trois chiffres : 0, 5 et 30, soit 0 tabac, 5 fruits et légumes et 30 minutes de sport par jour. Cet événement vise à prévenir les problèmes cardiovasculaires par le biais de l'information, du dépistage et de l'apprentissage de pratiques de vie plus saines ; une initiation aux gestes de premiers secours avec l'antenne de Protection civile.

Les infirmières et la conseillère conjugale de l'Espace de Santé Simone Veil portent le programme d'Education à la Vie Relationnelle et Amoureuse (EVRA) et d'Education à la Vie relationnelle et Sexuelle (EVRS) hors les murs dans les collèges aux classes de 3ème et 4ème et au lycée (en 1ère) par des interventions conjointes avec les infirmières scolaires et les chefs d'établissement. En 2021, l'équipe a touché 390 élèves de 15 à 18 ans sur des stands de prévention au sein de 3 lycées, filles et garçons confondus. Ces séances ont pour but d'informer les élèves sur leur vie affective, amoureuse et sexuelle mais également sur les risques potentiels liés à la sexualité. Par ailleurs, après une période où ils avaient été perturbés par la pandémie, différents ateliers de sensibilisation ont été proposés en 2022 par l'Espace Santé Simone Veil sur différentes thématiques : audition, diabète, tabac, nutrition, cancer du sein, vaccination... Par ailleurs, régulièrement dans Point d'Appui, l'Espace Santé Simone Veil propose un article sur une thématique de santé différente.

La prévention c'est aussi l'installation sur la Ville en décembre 2021 du PariSanté Campus, nouveau site français consacré à la recherche et à l'innovation en santé numérique. Cette structure regroupe l'Inserm, l'université Paris sciences & lettres, l'Inria [Institut spécialisé en sciences et technologies du numérique], l'Agence du numérique en santé, le Health data hub [nouvelle plateforme nationale de partage de données], ainsi que quatre instituts de recherche spécialisés : PRAIRIE (intelligence artificielle et ses usages en santé), le centre Q-Bio (biologie quantitative pour la modélisation et la prédiction des systèmes vivants), IPM (imagerie innovante par ultrasons) et ISNuS (enjeux éthiques, sociologiques, économiques et philosophiques des données en santé). Par ailleurs, une cinquantaine de startup et entreprises sont parties prenantes du projet, et au total ce sont près de 3 000 personnes qui travaillent sur le campus.

La prévention c'est aussi

l'installation sur la Ville

en décembre 2021 du

PariSanté Campus, nouveau site

français consacré à la recherche

et à l'innovation en santé

numérique

Faciliter les collectes de sang

La ville, en lien avec l'Établissement Français du Sang, s'engage également pour le don de sang et a organisé 14 collectes en 2021 soit 3 de plus qu'en 2020. Si le nombre de donneurs a baissé par rapport à 2020, le nombre de donneurs prélevés a lui augmenté sur la même période comme le montre le tableau ci-joint :

→ Nombre de donneurs de sang volontaires et prélevés à Issy-les-Moulineaux et part des nouveaux donneurs

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de donneurs volontaires	1490	1273	1308	1501	1770	1575	918	839
Dont nouveaux donneurs	231	196	167	143	168	137	97	68
Nombre de donneurs prélevés	1258	1100	1061	1256	1400	1237	797	956
% donneurs prélevés/volontaires	84,4 %	86,4 %	81,1 %	83,7 %	79%	78,6%	86,8%	113,95%

Lutter contre le cancer du sein

Pour la 21^{ème} année consécutive, la Ville, 85 commerces, et plusieurs associations se sont associés pour la grande campagne de sensibilisation pour la lutte contre le cancer du sein, appelée Octobre Rose, avec des opérations menées tout au long du mois d'octobre. Le 7, une chargée de prévention de l'ADK92, association qui met en œuvre les programmes nationaux de dépistage organisé du cancer du sein, était présente à l'Espace Santé Simone Veil pour informer sur l'importance du dépistage. Au-delà d'Octobre Rose, ce stand sera présent à plusieurs reprises durant l'année pour parler prévention. Le 9 une course/marche Octobre Rose a été organisée par l'association Issy Gym Vitalité au parc de l'île Saint Germain. Le 14, un dîner solidaire a été organisé Au Moulin d'Issy ; des restaurateurs isséens bénévoles y ont préparé un repas solidaire avec des dons de denrées fournis par des commerçants locaux. Le 15 sur la place de l'Hôtel de Ville et le 22 sur le parvis Corentin Celton, une animation de sensibilisation à l'autopalpation avec un buste en silicone a été organisée avec un intervenant de la Ligue contre le cancer. Le 20, un stand a été installé sur le marché Corentin Celton sur le thème de "la prévention des risques par le sport et l'alimentation" et tenu par des chargés de prévention de la Mutuelle des Cheminots.

Par ailleurs le club de football féminin GPSO 92 Issy s'est aussi engagé pour cette cause avec son équipe fanion qui a joué durant tout le mois d'octobre avec un maillot rose. Ces maillots ont ensuite été vendus aux enchères pour soutenir la Ligue contre le Cancer, à qui a aussi été reversée la recette du match du 2 octobre (entrée avec participation libre). L'équipe féminine d'handball a mis en place une démarche similaire, et a joué son match du 14 octobre avec

un maillot rose au Palais des Sports Robert Charpentier ; de la même manière les maillots ont ensuite été mis en vente en ligne. Un tee-shirt Coq Sportif-Paris 92 en édition limitée a également été mis en vente et les bénéfices de toutes ces ventes remis à la Ligue contre le cancer des Hauts-de-Seine. Enfin une tombola a été organisée pour tenter de remporter le maillot Octobre Rose d'une des deux championnes olympiques du club.

85 commerçants, sous l'impulsion d'Issy Commerces, ont aussi participé à Octobre Rose en décorant leurs vitrines et en vendant des bracelets de la même couleur pour obtenir des dons de la part de leurs clients à nouveau reversés à la Ligue contre le cancer. De la même manière des boîtes à dons ont été mis sur les marchés alimentaires. Enfin, comme chaque année, l'Hôtel de Ville a été éclairé en rose durant tout le mois.

Maintenir les aides sociales et renforcer la solidarité

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) met en œuvre et pilote les solidarités locales. Il organise l'action sociale au profit des habitants de la commune. Il lutte contre l'exclusion et la rupture du lien social. Acteur clé pour une solidarité de proximité, le CCAS déploie des dispositifs propres et œuvre en permanence en collaboration avec les structures médico-sociales du territoire (EHPAD, Hôpitaux, SAD, services sociaux départementaux...) et les associations locales. Il développe des missions d'aides sociales légales et facultatives. Le CCAS instruit et/ou statue sur l'accès à des aides sociales : accès au Libre-Service Social, le dispositif « Eau solidaire », le Fonds Social Energie, le Fonds Social Logement... À titre d'exemple d'aide facultative, la Bourse aux étudiants a été reconduite en 2022 ; ce dispositif permet d'aider les familles des classes moyennes ayant des enfants poursuivant des études supérieures, et non éligibles à une bourse d'Etat ou à une bourse de la Région Ile-de-France. Une aide de 700 euros est accordée à ces étudiants, en contrepartie de quoi ces derniers s'engagent dans une action de bénévolat dans l'année en lien avec le CCAS : participation à la Collecte Alimentaire, accompagnement d'une sortie avec des personnes handicapées ou âgées, aide au Libre-Service Social ou Jardin des Coteaux, visite au domicile de personnes âgées, participation aux séances de Cinéma Différence...

Créé en 1995, le libre-service social est une épicerie sociale qui assure un mode de distribution alimentaire avec un accompagnement qui respecte la dignité de chacun et favorise l'inclusion sociale. Il s'appuie sur un réseau d'environ 50 bénévoles. Les bénéficiaires sont orientées au CCAS par les travailleurs sociaux des structures partenaires. Les denrées distribuées au Libre-service social proviennent des magasins avec lesquels le CCAS conventionne chaque année, à savoir, pour cette année, Monoprix Gambetta, Monoprix Mairie, Auchan, Intermarché Gallieni et Intermarché Bords de Seine.

Crée en 1995, le libre-service social est une épicerie sociale qui assure un mode de distribution alimentaire avec un accompagnement qui respecte la dignité de chacun et favorise l'inclusion sociale

Ce partenariat permet à la structure de recevoir des dons conséquents, qu'ils soient hebdomadaires, quotidiens (fruits, légumes, pains, viennoiseries...) ou ponctuels, pour une valeur équivalente à 50 000 euros. Le Libre-service social est aussi approvisionné en produits secs à l'occasion de la collecte alimentaire nationale qui se déroule chaque année le dernier week-end de novembre ; pilotée par le CCAS, cette opération qui s'appuie sur de nombreux bénévoles, a permis en novembre 2021 de récolter 23,7 tonnes de denrées alimentaires dans les 16 magasins partenaires. En novembre 2022, 19 magasins sont mobilisés afin de pérenniser la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire. Par ailleurs, le 11 juin, en partenariat avec le magasin Biocoop de la Ville, une autre collecte solidaire au profit du Libre-service social a été organisée, permettant de récolter 138 kilos de denrées variées. Biocoop a également décidé de reverser au CCAS la marge sur les produits collectés, soit 250 euros.

En octobre, deux conventions ont été signées par la Ville avec l'entreprise Michel et Augustin, une avec le CCAS pour mettre à disposition du Libre-service social, à titre gratuit, des produits alimentaires, et tout autre produit, et une avec Seine Ouest Insertion pour une action équivalente à destination des bénéficiaires du Café 115, du Centre d'hébergement « Les Hélices » ainsi qu'aux Ressources d'Issy. L'entreprise Michel et Augustin vise ainsi à éviter le gaspillage de marchandises encore consommables dans des délais courts. Au-delà de ce partenariat, Michel et Augustin soutient l'association « les P'tites cantines », réseau non lucratif de cantines de quartier, où les convives s'accueillent et se rencontrent à travers des repas durables, participatifs et à prix libres. La bananeraie Michel et Augustin d'Issy accueille un repas « Les p'tites cantines » une fois par mois et y reçoit notamment des isséens isolés et en difficulté. L'information de ces repas est relayée au sein des structures du CCAS.

En complément, une collecte de protections hygiéniques a été organisée durant tout le mois de mars à l'Espace Santé Simone Veil. Ces protections ont ensuite été redistribuées aux patientes en précarité, aux foyers de jeunes filles et au foyer Flora Tristan.

Enfin, une collecte de denrées alimentaires et accessoires pour les animaux a été organisée, comme l'an passé, les 7 et 8 mai, par des bénévoles de la Société protectrice des animaux (SPA) avec le soutien de la Ville et du magasin Auchan du centre commercial des 3 Moulins, où se tenait cette opération. Cette action vient en complément de celles mises en place ces dernières années pour les animaux comme l'installation de caniparcs et de gîtes pour la petite faune sauvage, la présence d'une ferme pédagogique, la mise à disposition gratuite de sacs pour déjections canines, ou encore le relai de campagnes de sensibilisation visant à lutter contre la maltraitance et l'abandon. L'ensemble de ces actions a valu à la Ville de recevoir cette année le label "Ville amie des animaux" niveau "1 patte" décerné par la Région Ile-de-France.

Sous l'impulsion du Comité des Œuvres Sociales de la Ville d'Issy-les-Moulineaux, les agents municipaux ont participé à l'opération "Boîtes de Noël" en décembre 2021. IL s'agissait de réaliser des paquets cadeaux à destination des personnes en grande précarité hébergées à la Maison Solidaire et au centre Les Hélices. 37 boîtes de Noël ont ainsi été remises à ces personnes.

Protéger les plus vulnérables

Le dispositif de gestion des risques liés à la canicule a été reconduit en 2022, entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. 722 personnes étaient inscrites sur le registre des personnes vulnérables du Plan Canicule. Celles-ci ont bénéficié d'une vigilance particulière par des appels et des visites, notamment pour lutter contre l'isolement des plus fragiles durant la période estivale, période propice à plus d'isolement pour ces publics, et ce, même sans attendre que l'alerte canicule ne soit déclenchée. Par ailleurs cette année, en remplacement des brumisateurs à durée de vie annuelle traditionnellement distribués, des brumisateurs écologiques ont été remis aux seniors demandeurs. Ceux-ci n'utilisent pas de gaz mais disposent d'une propulsion mécanique, et sont rechargeables à volonté pour une période de 5 ans. Durant l'été, le Plan Canicule a été déclenché à deux reprises, le 18 juin et le 17 juillet : 3 832 appels de veille ont été réalisés, 61 ventilateurs et 121 brumisateurs ont été livrés et 72 visites à domicile ont été effectuées. Par ailleurs plusieurs espaces publics ont été rafraîchis durant l'été grâce à des brumisateurs économes en eau. Le Plan Grand Froid n'a pas été activé durant l'hiver 2021-2022.

Celles-ci ont bénéficié
d'une vigilance particulière
par des appels et des visites

En plus du projet « Les Ressources d'Issy », l'association Seine Ouest Insertion, soutenue par la Ville et le CCAS à travers une subvention et la mise à disposition de personnel, assure un accompagnement personnalisé (entretiens individuels, aides dans les démarches administratives, accueil, écoute, temps collectifs, etc.) à travers ses deux pôles : accueil/hébergement (avec les Hélices, le Café 115 et la Maison Région Solidaire et insertion par l'activité économique (Trait d'Union). La Maison Région Solidaire est un dispositif financé par la Région Ile-de-France et Île-de-France Mobilités en lien avec la RATP (Recueil Social) et la Ville, avec pour objectif de répondre à l'urgence sociale des personnes dormant dans le métro. Initialement installée avenue de Verdun, la Maison est désormais basée dans trois appartements de type F4, situés dans un immeuble des Epinettes et gérés par Seine Ouest Habitat et Patrimoine. Au 1^{er} octobre, 8 hommes et 6 femmes ont été ou sont accueillis à la Maison Solidaire. Chacun bénéficie ainsi d'une chambre et d'un espace commun à partager avec les autres occupants, ainsi que d'un accompagnement social régulier. Le but de la structure est d'accueillir sur un temps long une population qui nécessite que l'on prenne grand soin d'elle au regard de leur grande exclusion et de leur parcours. Des solutions sur mesure sont donc mises en

place en fonction des capacités et au rythme de chacun pour accompagner ces personnes, pour les soigner et pour les mettre sur le chemin de la réinsertion. Elles sont en capacité d'accéder à des logements semi-autonomes, et 8 parmi eux sont en situation d'emploi. Chaque personne entrant dans le dispositif doit signer un règlement de fonctionnement et un contrat d'hébergement ; elles doivent participer à la vie collective et payer une participation financière à hauteur de 25% de leurs ressources.

La Ville a accueilli le 28 février une conférence des ministres européens du Logement, dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne. Présidée par Emmanuelle Wargon, ministre française du Logement, cette conférence avait pour objectif d'échanger sur les actions de prévention, d'accès au logement, de soutien et d'accompagnement des personnes sans domicile fixe.

De son côté le Conseil Communal des Jeunes a continué à faire vivre l'épicerie solidaire ouverte à l'Espace Jeunes Anne Franck durant les confinements (mise à disposition de produits secs tels que pâtes, riz, conserves). L'épicerie s'est agrandie avec l'installation d'un "frigo solidaire" dans le même équipement ; ce projet émane du budget participatif 2022.

Accompagner les personnes en situation de handicap

Le 24 mars la Ville a officiellement installé la Commission Communale pour l'Accessibilité. Ce nouvel organe est destiné à développer des actions en direction des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des domaines de la vie quotidienne, à favoriser et à faciliter leur participation à la vie locale en fonction de leurs besoins et attentes. Cette nouvelle instance de démocratie locale est composée d'Isséens en situation de handicap visible ou invisibles (et leurs aidants), de représentants d'associations œuvrant dans le champ du handicap, de représentants du champ de la scolarité des enfants et des jeunes en situation de handicap, de représentants d'entreprises Isséennes, et enfin d'élus de la commune et de représentants des conseils de quartier ; elle est organisée en groupes de travail.

En moyenne, chaque année 1 000 personnes en situation de handicap visible ou invisible sollicitent le CCAS dans le cadre de l'ouverture de leur droit ou de demande de soutien en lien avec leur(s) handicap. Un travailleur social est dédié à temps plein sur l'accès aux droits et à l'accompagnement social de ce public, et plusieurs événements ou services ont été déployés durant l'année. Durant le Forum de rentrée, une soixantaine de personnes s'est présentée au stand handicap où, en plus de la présence en continu de la Mission Handicap du CCAS, 7 associations représentant différents champs du handicap étaient présentes en roulement. Les séances « Ciné-ma-Différence », nommées désormais « Ciné Relax », organisées désormais avec la ville de Vanves pour conserver un niveau de séance de projection suffisant, ont été maintenues. Les Isséens non ou malvoyants peuvent avoir accès à la version CD audio du

Point d'Appui pour ainsi que des bips de feux sonores, à la demande.

Par ailleurs, les 24 juin et 9 novembre, la ville, le CCAS et les membres de la Commission Communale pour l'Accessibilité ont organisé un forum dans le centre commercial des Trois Moulins avec la présence d'Accor, Colas, Auchan, Tremplin Handicap et SAIS 92, afin d'informer et de soutenir les isséens en situation de handicap dans le cadre de leur accès à l'emploi et de leur projet professionnel. Le 17 novembre, la Mission Handicap a organisé à nouveau les DuoDay. Cette opération consiste pour une personne en situation de handicap à former un duo avec un professionnel volontaire d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association, pour découvrir un métier et s'immerger au sein des structures participantes. Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et dépasser les préjugés sur le handicap.

Par ailleurs, les permanences Cultures du Cœur se sont maintenues au CCAS. Il s'agit d'offrir des places gratuites de cinéma, de théâtre, de musée, parmi une liste de spectacles qui se renouvelle chaque semaine au profit des personnes handicapées ou à faibles revenus en partenariat avec l'association Cultures du cœur. Au-delà de la gratuité de l'accès à des sorties/spectacles, ces permanences s'articulent autour du concept de la « permanence culturelle », véritable espace citoyen au service des personnes en situation d'exclusion et l'accès aux pratiques culturelles est un levier d'insertion et de remobilisation. Enfin, la ville d'Issy-les-Moulineaux a lancé en janvier, en partenariat avec GPSO, Streetco, une application collaborative qui permet d'améliorer l'accessibilité et de permettre à chacun de trouver l'itinéraire le plus adapté à sa mobilité. Premier GPS piéton collaboratif, Streetco permet à chacun, quel que soit son niveau de mobilité, de participer à son amélioration en signalant les obstacles et les points d'intérêt qu'il rencontre sur son trajet. Lorsqu'on signale des obstacles fixes (escaliers, trottoirs trop étroits...) ou temporaires (voitures mal garées, zones de travaux...) qui obstruent le chemin, l'information est donnée à GPSO, à la Ville et aux personnes à mobilité réduite. Streetco permet ainsi aux Isséens et aux personnes en situation de handicap de mieux se mouvoir dans la ville, pour plus de confort et de sécurité. L'application permet également de signaler des points d'intérêt, comme des commerces accessibles aux personnes à mobilité réduite, des places de parking ou des arrêts de transports en commun. L'application est téléchargeable sur les smartphones. Enfin, à partir du 8 novembre, une permanence hebdomadaire d'un Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile spécialisé auprès des enfants et jeunes adultes avec troubles du neurodéveloppement a été ouverte à l'Espace Andrée Chédid.

Promouvoir le handisport

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique qui s'est déroulée fin janvier, les élèves des écoles élémentaires et des collèges de la Ville ont pu pratiquer des activités sportives inscrites aux JO et rencontrer plusieurs

champions. Cet événement était organisé et encadré par les professeurs et le service des Sports de la Ville, en partenariat avec le Comité Handisport du 92. A cette occasion les écoliers ont pu pratiquer du cécifoot et du basket fauteuil ; côté champions, Trésor Makunda (médaillé olympique de course guidée) et Joseph Kemgang (champion de France de basket fauteuil) étaient présents pour faire découvrir leurs sports et sensibiliser les jeunes aux questions du handicap dans le sport de haut niveau.

Peu après, les 23 et 24 février, la Ville a accueilli la première édition des Jeux Régionaux de l'Avenir Handisport en Île-de-France à la Cité des Sports. Cet événement a réuni une cinquantaine de jeunes en situation de handicap moteurs ou sensoriels, tous mineurs et licenciés à la Fédération Française Handisport. De nombreuses activités sportives étaient proposées (athlétisme, escrime, boccia, tir à l'arc, football en salle, sarbacane, boxe, tennis de table, haltérophilie et e-sport), rythmées aussi par des temps d'échange conviviaux entre les jeunes, avec les encadrants sportifs, lors des repas et du dîner de gala. Cet événement aura désormais lieu chaque année, avec pour vocation de faire participer le plus grand nombre de jeunes à une rencontre sportive régionale, de les amener à la réalité d'une pratique sportive compétitive et à la découverte de nouvelles disciplines ou encore de fédérer les jeunes par une rencontre multisport et multi-handicap, l'essence même du mouvement handisport. A noter enfin que le 6 février, une étape du Challenge France de Volley-assis s'est tenue au Palais des Sports grâce au club isséen de Volley-ball doté d'une section de ce sport en fauteuil.



PERSPECTIVES

Développer les Ressources d'Issy

Lancés en 2022, les Ressources d'Issy se développeront avec la montée en puissance de la bricothèque, la mise en place d'ateliers autour du travail du bois et la première saison de culture dans le jardin solidaire



BUDGET CLIMAT

D'ISSY-LES-MOULINEAUX

DÉBAT D'ORIENTATION CLIMATIQUE 2023 ET COMPTE DE RÉSULTAT 2021

- Février 2022 : adoption à l'unanimité du conseil municipal du Budget primitif climat 2022 www.issy.com/budgetclimatissy
- Septembre 2022 : 2^e édition du Défi zéro carbone citoyen www.issy.com/defizerocarbone
- Décembre 2022 : présentation du Compte de résultat 2021, du débat d'orientation climatique 2023 et mise à jour du tableau de bord climatique à l'occasion de la présentation du Rapport développement durable 2022 www.issy.com/rapportdd

Planning du budget climat



La ville s'engage très activement
dans la transition écologique conformément
à l'accord de Paris



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET DEFINITIONS

L'Accord de Paris

Premier accord universel sur le climat, applicable à tous les pays à partir de 2020, fixe comme objectif de maintenir le réchauffement à +2°C en visant d'ici 2050 la neutralité carbone entre les émissions et les puits.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015¹

- GES : réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 (facteur 4).
- ÉNERGIES : réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ; atteindre un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements à 2050.
- DÉCHETS : réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025.

LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE

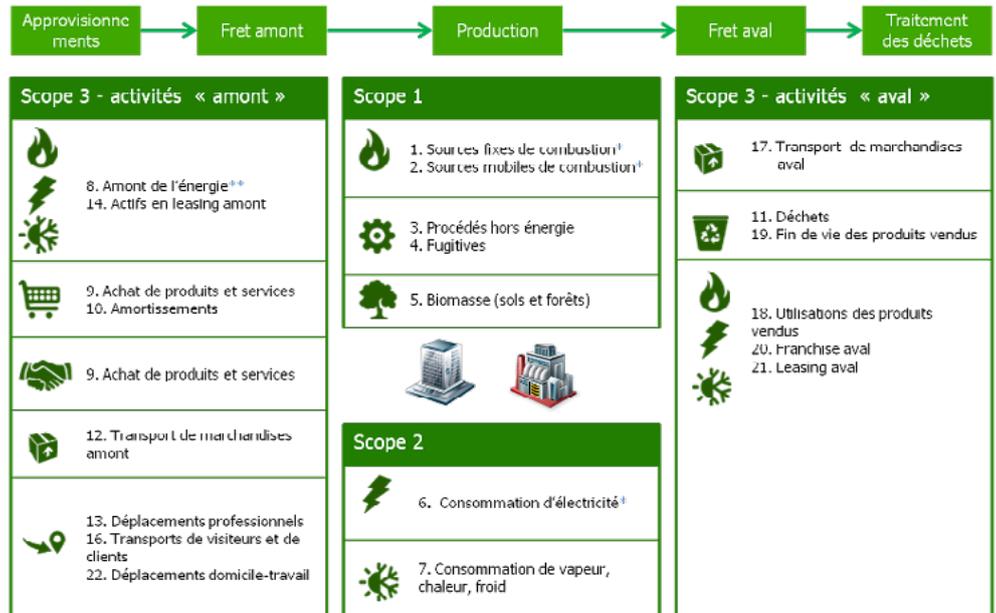
L'empreinte carbone des Français

Elle représente environ 10 tonnes équivalent CO₂/hab en 2019 (scope 1 à 3), à réduire à 2 d'ici 2050.

- À Issy, les émissions de GES représentent 1,9teq CO₂/hab (scope 1 et 2) avec une diminution de 26% entre 2005 et 2019 contre 6,6 teq CO₂/hab au niveau national.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031044385/2020-11-03/>

² <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

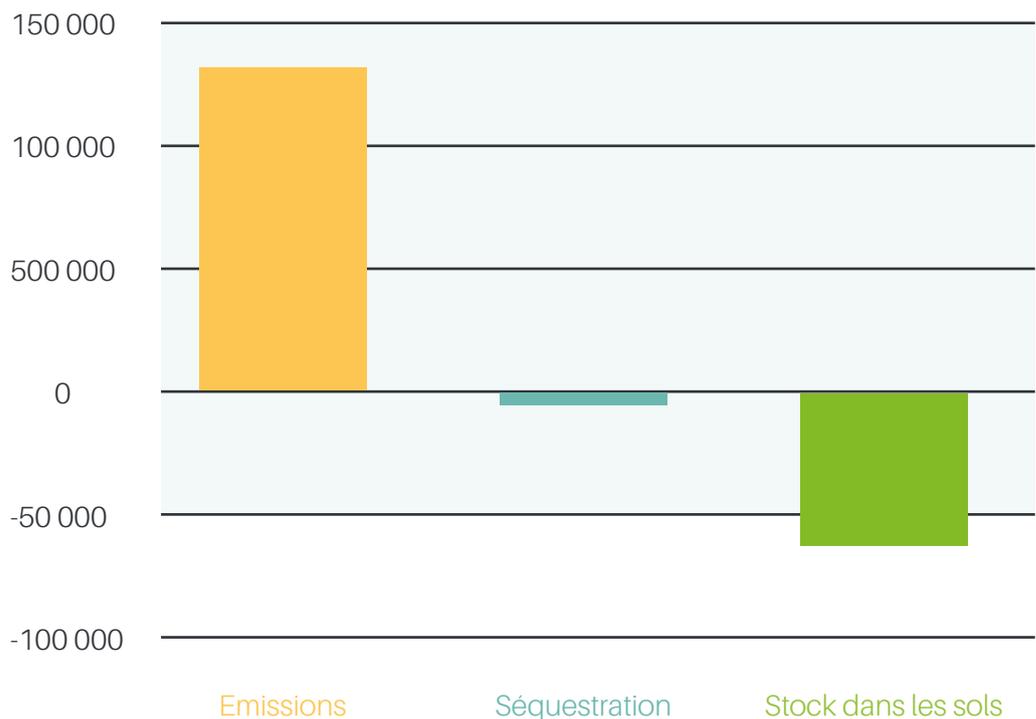


* Utiliser uniquement la part combustion des facteurs d'émissions
 ** Utiliser uniquement la part amont des facteurs d'émissions

PRIORITÉS CLIMATIQUES D'ISSY

Viser l'équilibre émissions / puits de carbone à horizon 2050 sur le territoire

Balance émissions / stocks / séquestration en 2020



Les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Émissions de GES en baisse depuis 2005 : -26% entre 2005 et 2019
(source INDDIGO)

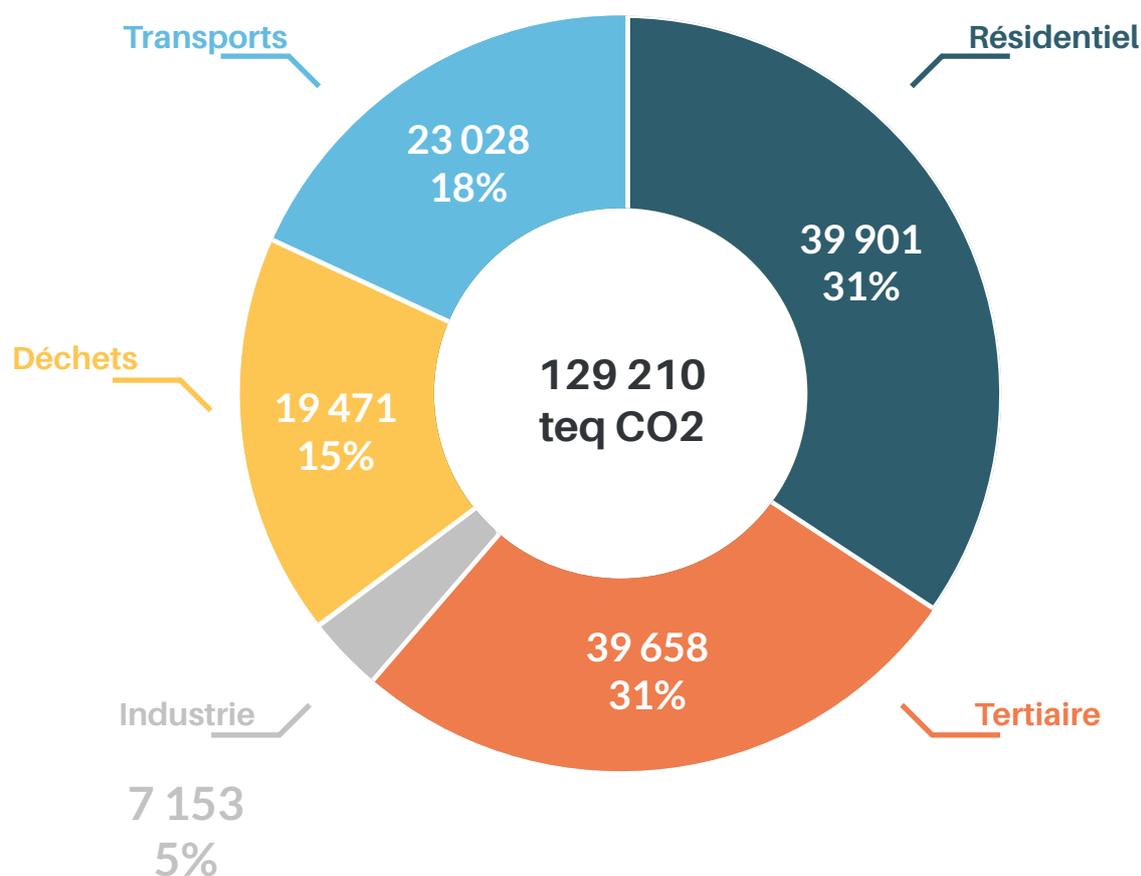
- Amélioration des logements avec le renouvellement du parc :
- -26% d'émissions de GES (2005 / 2019)
- -18% de consommations énergétiques (2005 / 2019)
- +22% de nombre de logements (2005 / 2019)

→ Répartition sectorielle de GES (scope 1 & 2)

Les émissions concernent essentiellement le secteur des bâtiments : tertiaires et résidentiels (62%). Des aides sont possibles, **plus d'information** :

www.issy.com/sobrietelogement

Répartition sectorielles des émissions de GES de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (2021)





Enjeux climat des principaux émetteurs de GES : résidentiel et tertiaire

- Rénovation des logements (en particulier les maisons individuelles et les copropriétés) et des bâtiments (application du décret Tertiaire) : inciter à utiliser les dispositifs, de l'Espace Conseil France Renov' et faire connaître les aides au ravalement et isolation.

Plus d'information sur le dispositif d'aide à l'isolation :

www.issy.com/renovationlogement

- Décarboner le mix énergétique (pétrole et gaz) en développant les énergies renouvelables (géothermie, solaire photovoltaïque etc.)

PLAN D'ACTION

BUDGET CLIMAT : LA MÉTHODOLOGIE D'OSLO

1 - Fixer des objectifs stratégiques de réduction des GES

S'appuyer sur les objectifs définis dans la stratégie nationale bas carbone en lien avec le Plan climat de GPSO visant un objectif de neutralité carbone en 2050 : <https://www.seineouest.fr/gps0-valide-son-plan-climat-2020-2025>

2 - Calculer un plafond réaliste des émissions annuelles



Bâtiments : -49% en 2030 d'émission de GES par rapport à 2012.

Patrimoine bâti, les fluides et l'Agence locale de l'énergie à GPSO ainsi que les acteurs privés (aménageurs, bailleurs sociaux, propriétaires)



Transports : -28% en 2030 d'émissions de GES / 2012.

Espaces publics, les moyens généraux et les ressources humaines ainsi que la Direction mobilité GPSO.



Production d'énergie : porter la part des énergies renouvelables à 33% de la consommation finale d'énergie en 2030.

Bâtiments publics et les fluides, GPSO avec l'Agence locale de l'énergie et la Ville durable.



Déchets : -35% d'émission de gaz à effet de serre en 2030 / 2012.

Urbanisme, GPSO en lien avec le SYCTOM ainsi que la Ville durable.



Forêt-bois et sols : augmentation des puits de carbone de manière à équilibrer les émissions de GES en 2050.

Urbanisme, Espaces publics, la Ville durable et GPSO.

3 - Communiquer sur les avantages pour la qualité de vie des habitants

-> Publication en 2022 d'un Passeport écocitoyen vers la sobriété carbone :

12 actions-clé www.issy.com/sobrietecarbone

-> Depuis 2021, réalisation de 20 épisodes de la web-série ça commence par Issy : Agir pour le climat www.issy.com/cacomenceparissy

-> Après le succès de la 1ère édition du Défi zéro carbone citoyen qui a permis à 30 foyers de réduire leur empreinte carbone de 13% et leurs déchets de 21%, la 2^e édition du défi associe désormais 100 foyers, soit environ 300 personnes : www.issy.com/defizerocarbone

-> Sensibilisation des instances de démocratie participative et des citoyens aux enjeux climatiques avec notamment la Fresque du climat : 300 personnes depuis 2021.

4 - Surveiller en créant un baromètre climatique

Accès au tableau de bord Budget climat : www.issy.com/budgetclimatissy

→ Compte de résultat de l'année 2021

La Ville a augmenté ses émissions de gaz à effet de serre en 2021 de 7,2% et de 9 668 tonnes équivalent carbone. Cette augmentation s'explique principalement par le rattrapage économique dans le secteur industriel et dans les bâtiments tertiaires.

Entre 2019 et 2021, on observe une diminution de 734 tonnes équivalent carbone.

ANNÉES	RÉSIDENTIEL (teqCO2)	TERTIAIRE (teqCO2)	INDUSTRIE (teqCO2)	DÉCHETS (teqCO2)	TRANSPORTS (teqCO2)	TOTAL (teqCO2)
Résultats 2020	43 620	29 880	3 208	19 096	23 738	119 542
Résultats 2021	39 901	39 658	7 153	19 471	23 028	129 210
Budget 2022 voté	40 640	27 727	2 872	17 782	22 598	111 619
Résultats 2022	Dispo en décembre 2023t					
Objectif de diminution 2023 recalculé sur les résultats 2021	37 483	35 038	5 804	17 948	22 383	118 655

→ Débat d'orientation climatique pour l'année 2023

En 2022, la Ville s'est fixée de réduire de 3,2% les émissions de gaz à effet de serre, soit une diminution de 3739 tonnes équivalent carbone par rapport à l'objectif initial fixé pour l'année 2021.

En 2023, la Ville se fixe comme objectif de réduire de 4,3% ses émissions territoriales de GES, soit une diminution de 10 555 tonnes équivalent CO₂.

→ Des données avec un niveau de précision et de dynamisme variable

VECTEUR ÉNERGÉTIQUE	OBJECTIF ÉMISSIONS 2021 (teqCO2)	PART	PRÉCISION	DYNAMISME	DATE DE LA PROCHAINE MAJ (données 2022)
Électricité	10 654	9%	5	5	Nov 2023
Gaz	43 042	37%	5	5	Nov 2023
Bois	80	0%	2	2	Avril 2025
Fioul	10 654	9%	3	2	Avril 2025
CPCU	8 948	8%	5	5	Janvier 2023
Fort d'Issy	1 470	1%	5	5	Janvier 2023
Transport	23 028	20%	3	2	Avril 2025
Déchets ménagers	5 902	5%	4	5	Janvier 2023
Déchets économie	10 913	9%	1	1	Inconnue
Déchets chantiers	2 656	2%	1	1	Inconnue
TOTAL	117 347	100%	3,9	3,7	

5 - Identifier l'impact climatique du plan d'action de la Ville et des partenaires territoriaux

Plan d'action Bâtiments

Ville d'Issy et Grand Paris Seine Ouest

- > Actualisation du Bilan d'émission de gaz à effet de serre sur son patrimoine et ses compétences : **RÉALISÉ**
- > Schéma directeur de l'énergie Ville et territoire Grand Paris Seine Ouest : **RÉALISÉ**
- > Ouverture guichet unique citoyens Seine Ouest Renov' : **RÉALISÉ**
- > Opération de rénovation énergétique de l'école et la crèche Marie-Marvingt : **RÉALISÉ**
- > Refonte aide Décllic : rénovation énergétique du résidentiel : **EN COURS**
- > Construction du référentiel d'aménagement durable : **EN COURS**
- > Projet de labélisation Numérique responsable des services de la Ville **EN COURS**

Plan d'action Transports

Ville d'Issy et GPSO

- > Décarbonation de la flotte des scooters Ville (100% électrique) **RÉALISÉ**
- > Adoption d'un plan vélo à l'échelle du territoire de GPSO avec des ateliers mensuels de réparation de vélo : **RÉALISÉ**
- > Accroissement des stations Vélib' : 16 actuellement et 9 supplémentaires : **EN COURS (2023)**
- > Élargissement de la Zone à Faible Émission Crit'air 3 : **EN COURS (reporté à 2024)**

Plan d'action Déchets

Ville d'Issy et GPSO

- > Collecte du gros équipement électrique (D3E) à domicile et nouveau point de collecte au Fort d'Issy 1x/an : **RÉALISÉ**
- > Développement du compostage de quartier : 19 sites (4 supplémentaires en 2022) **EN COURS**
- > Adoption du Plan local de prévention des déchets par GPSO : **RÉALISÉ**
- > Collecte des biodéchets sur les marchés alimentaires : **RÉALISÉ**
- > Ouverture de la Fabrique d'Issy, tiers-lieux zéro-déchet en juin-22 : **RÉALISÉ**
- > Fixation d'objectifs de tonnages max de déchets annuels par type : **EN COURS (2023)**
- > Collecte des biodéchets au domicile : **EN COURS (février-23)**
- > Collecte des déchets verts durant 6 mois dans les secteurs pavillonnaires : **EN COURS (avril-23)**
- > Ouverture de Ressources d'Issy, café-bricothèque fin 2022 : **EN COURS**
- > Accompagnement à la labélisation commerces éco-responsables : **EN COURS (2023)**

Plan d'action absorption de carbone

Ville d'Issy et GPSO

- > Végétalisation de 2400 m² et plantation 800 arbres supplémentaires sur l'espace public en 2022 avec 2 200 arbres prévus sur l'hiver 2022-2023 (promenade du Verger et parc Rodin) : **RÉALISÉ**
- > Végétalisation des cours d'école : écoles Renan et Paul Bert (Chartreux et Colombier en 2023) : **RÉALISÉ**
- > Création de 3 jardins partagés supplémentaires : rue de la Galiotte, Square Blériot et de la Bertelotte (550 personnes sur liste d'attente) : **RÉALISÉ**
- > Potager solidaire avec un chantier d'insertion "Ressources d'Issy" : **RÉALISÉ**